

ETUDE DE PREFIGURATION D'UN POLE DE
DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE
SOCIALE ET SOLIDAIRE SUR LE PAYS
CENTRE BRETAGNE

Septembre 2015 - Juin 2016

Rapport final - Juin 2016



cress
Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire de Bretagne



Conseil de
développement
du Pays Centre
Bretagne

Le présent rapport a pour objet la présentation compilée et finale des résultats de l'étude de préfiguration d'un pôle de développement de l'économie sociale et solidaire (ESS) sur le Pays Centre Bretagne.

Trois phases se sont succédées lors des 9 mois qui ont permis la réalisation de cette étude :

La **phase 1** (septembre 2015 – février 2016) rend compte d'un diagnostic de l'ESS sur le territoire, d'un premier travail de mobilisation des acteurs et d'un état des lieux des besoins et attentes sur le territoire. Cette phase a fait l'objet d'un rapport remis le 23 mars 2016 à la Région Bretagne.

La **phase 2** (février – avril 2016) a permis de dessiner les contours d'un futur pôle en affinant les besoins et en co-construisant un plan d'actions sur 3 ans. Cette phase a fait l'objet d'un rapport remis le 25 mai 2016 à la Région Bretagne.

La **phase 3** (avril – juin 2016) a consisté à construire l'organisation et le fonctionnement du pôle (gouvernance, statuts, partenariats, implantation...) ainsi qu'à proposer un scénario privilégié de rapprochement avec les territoires limitrophes au Pays Centre Bretagne. Les résultats de cette phase sont restitués dans le présent rapport, remis le 30 juin à la Région Bretagne, et complétés par un rapport d'annexes.

Ces rapports ont été rédigés par l'équipe en charge de l'étude de préfiguration :

Laurent MAZURIER, consultant-associé de la Coopérative d'activités et d'emploi des Côtes d'Armor Avant-Premières

Soazig PERRIGAULT, chargée de mission

TABLE DES MATIERES

1.1.	Economie sociale et solidaire : éléments de cadrage.....	5
1.2.	Méthodologie de l'étude de préfiguration.....	7
1.2.1.	Constitution des comités de suivi de l'étude	7
1.2.2.	Planification de l'étude.....	8
2.	Le Pays Centre Bretagne : caractéristiques clés	13
2.1.	Une position géographique centrale et connectée	13
2.2.	D'importants enjeux démographiques.....	15
2.2.1.	Un territoire rural et vieillissant	15
2.2.2.	Un marché du travail dynamique mais une population active peu diplômée	16
2.3.	Un tissu économique fort mais peu diversifié.....	17
2.3.1.	Une sphère industrielle prédominante et dynamique... ..	17
2.3.2.	...mais un secteur agricole encore très conventionnel et en perte de vitesse.....	18
2.3.3.	Cadre de vie	18
2.4.	Synthèse	19
3.	L'économie sociale et solidaire en Bretagne.....	20
3.1.	Vers une couverture régionale par des pôles ESS	20
3.2.	Un accompagnement financier des collectivités territoriales.....	21
4.	L'économie sociale et solidaire sur le Pays Centre Bretagne	22
4.1.	21ème Pays breton pour le poids de l'ESS dans l'emploi.....	22
4.2.	Une sur-représentation des associations et des structures de l'action sociale	24
4.3.	Synthèse	25
5.	Le projet de pôle ESS centre breton	27
5.1.	La construction du projet par et pour les acteurs du territoire	27
5.1.1.	Besoins et attentes des acteurs : résultats de l'enquête	27
5.1.2.	Le positionnement des collectivités territoriales	31
5.2.	Plan d'actions et fiches actions du futur pôle ESS centre-breton	33
5.2.1.	Le plan d'actions.....	33
5.2.2.	Les fiches actions	36
5.3.	Vers un pôle ESS centre breton qui dépasse les limites du Pays ?.....	45
6.	La Mise en œuvre du Pole ESS Centre Bretagne	48
6.1.	Retour vers les acteurs	48
6.2.	Prolonger les rencontres avec les partenaires publics	51
6.3.	Avancer avec les autres Pays.....	52
6.4.	Premiers travaux sur un budget prévisionnel	52
6.5.	Une subvention régionale pour finaliser la création du pôle	53

Introduction

La création d'un pôle de développement de l'économie sociale et solidaire sur le Pays Centre Bretagne est à l'initiative du **Conseil de développement du Pays Centre Bretagne**.

En 2013, il se saisit de la thématique de l'ESS et montre une volonté forte de développer et dynamiser ce secteur sur son territoire, en créant notamment en son sein une commission spécifique.

Dès 2014, le groupe de travail décide de s'associer à la **Coopérative d'activités et d'emploi Avant Premières**, acteur de l'ESS dans les Côtes d'Armor, en la personne de Laurent Mazurier, consultant associé d'Avant Premières et habitant du territoire.

Ensemble, ils ont imaginé de quelle manière cette dynamique pouvait s'articuler avec la **politique de la Région Bretagne**, qui prévoit une couverture intégrale du territoire breton par des pôles de développement de l'économie sociale et solidaire. Ils iront à la rencontre des acteurs locaux afin de sonder leur motivation à se mobiliser autour de ce projet de pôle. Face à la mobilisation que celui-ci suscite, un dossier de demande de subvention est envoyé à la Région fin 2014, dossier qui recevra une réponse positive en avril 2015, pour un montant de 25 000€.

Un premier comité de pilotage se réunira le 1^{er} juillet 2015, et l'embauche d'une chargée de mission à mi-temps, salariée d'Avant-Premières, se concrétisera le 22 septembre pour une durée de 9 mois.

Au total, ce sont aujourd'hui **quatre partenaires** qui sont associés à l'étude.

Conseil de développement	Avant-Premières	CRESS	Région Bretagne
Coordonne	Réalise	Assiste techniquement	Finance

Cette préfiguration a pour objectif de :

- Associer les différentes composantes de l'Economie Sociale et Solidaire intervenant sur le Pays Centre Bretagne (associations, coopératives, mutuelles, entreprises sociales), et les collectivités locales ;
- Fédérer et mobiliser les acteurs de l'ESS sur ce projet de pôle, encourager leur implication tout au long de la démarche ;
- Promouvoir les valeurs de l'ESS auprès des acteurs et des partenaires, en associant notamment les élus locaux intéressés par la réflexion ;

- Informer les élus locaux et la population de la démarche ;
- Définir les actions prioritaires à entreprendre, à partir des pratiques, des attentes et besoins des acteurs ;

Fixer les missions du pôle, organiser son fonctionnement (statuts, gouvernance, finances), en étudiant notamment des scénarios de mutualisation et de coûts partagés avec des pôles de développement de l'ESS sur d'autres Pays.

Ce rapport final restitue l'ensemble des résultats, observations et analyses menées lors de cette étude de préfiguration. Il propose un projet de création d'un pôle de développement de l'ESS sur le Centre Bretagne.

1.1. ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : ELEMENTS DE CADRAGE

○ Définition

L'économie sociale et solidaire correspond au **mouvement social et économique** que constituent les entreprises qui se réfèrent, dans leurs statuts et dans leurs pratiques, à un **modèle d'entrepreneuriat** s'appuyant sur une propriété et une gouvernance collective, se revendiquant de valeurs de solidarité, de démocratie et d'émancipation de la personne.

Elle apparaît aujourd'hui comme une **alternative pertinente**, une autre façon de faire de l'économie soucieuse de ses responsabilités sociétales, du partage des richesses qu'elle produit, de la qualité des emplois qu'elle crée, de l'implication des citoyens dans le pilotage des projets...

Historiquement composée **d'associations, de coopératives, de mutuelles et de fondations**, qui en constituent encore aujourd'hui l'ossature, l'ESS s'est élargie à de **nouvelles formes d'entrepreneuriat** : économie solidaire, insertion par l'activité économique (IAE), entreprises adaptées et, plus récemment, l'entrepreneuriat social.

Elle est aujourd'hui présente dans **l'ensemble des secteurs d'activité**, depuis les services aux entreprises et aux personnes jusqu'à l'industrie, en passant par l'agriculture, le commerce ou le bâtiment.

○ Apports de la loi cadre

Adoptée fin juillet 2014, la loi Economie sociale et solidaire définit officiellement le **champ de l'ESS**, dont les grands principes sont :

- poursuivre un **but social** autre que le seul partage des bénéfices,

- une **lucrativité encadrée** (notamment des bénéfices majoritairement consacrés au maintien ou au développement de l'activité),
- une **gouvernance démocratique** et participative.

Elle comprend les acteurs traditionnels en raison de leur régime juridique (associations, fondations, coopératives, mutuelles) et inclut **une nouvelle catégorie**, les entreprises de l'ESS.

Cette loi encourage un changement d'échelle de l'économie sociale et solidaire, et inscrit comme **objectifs** de :

1. Reconnaître l'Economie Sociale et Solidaire comme un **mode d'entreprendre innovant et durable**, et aussi orienter davantage de financements, publics et privés, en direction de ces entreprises ;
2. **Consolider le réseau des acteurs** de l'ESS pour inscrire leur dynamique dans la durée ;
3. Redonner du **pouvoir d'agir aux salariés**, notamment en leur reconnaissant le droit d'être informés préalablement à la vente de leur entreprise et de la reprendre sous forme de société coopérative et participative (SCOP) sans acquérir immédiatement la majorité du capital ;
4. Provoquer un **choc coopératif**, pour qu'au sein notamment des sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) et des coopératives d'activité et d'emploi (CAE), salariés, producteurs, usagers, collectivités locales et entrepreneurs-salariés unissent leur force pour créer de l'emploi ;
5. Renforcer les **politiques de développement local durable** et les initiatives des acteurs locaux, pour encourager les emplois non délocalisables dans les territoires.

LES 5 OBJECTIFS DE LA LOI ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE. www.economie.gouv.fr



1.2. METHODOLOGIE DE L'ETUDE DE PREFIGURATION

1.2.1. CONSTITUTION DES COMITES DE SUIVI DE L'ETUDE

Deux groupes de travail ont été constitués pour suivre les avancées de l'étude de préfiguration d'un pôle de développement de l'ESS en Centre Bretagne et contribuer aux réflexions :

- Un **comité technique**, composé de 7 personnes, a été constitué dès le début de l'étude. Il se réunit environ 1 fois par mois pour faire le point sur les avancées et planifier les étapes importantes.

Composition du comité technique	
BEDEL Béa	Conseil de développement
HAMON Serge	Conseil de développement
LE RAY Armand	Conseil de développement
MAZURIER Laurent	CAE Avant-Premières
PERRIGAULT Soazig	CAE Avant-Premières
PICHARD Jean-Noël	Conseil de développement
TANGUY Rozenn	CRESS

- Un **comité de pilotage** s'est constitué suite aux entretiens menés auprès des acteurs et des partenaires ESS du territoire, et se compose de 30 personnes. Il s'est réuni à quatre reprises: pour le lancement de l'étude le 1^{er} juillet 2015, à mi-parcours de l'étude, le 4 février 2016, à l'issue de la phase 2 le 13 avril 2016 et au terme de la présente étude de préfiguration le 24 mai 2016.

Composition du comité de pilotage	
7 membres du comité technique	Conseil de développement/CRESS/Avant-Premières
BLAISON Céline	Le Mené
CHARLES Manuela	ADALEA
CLUZEAU Marc	Val de Landrouet
ESCAFFRE Fabienne	Région Bretagne
GASPAILLARD Evelyne	CCHM
GLAIS Alexandra	Tisserent
HAMON Xavier	CIDERAL
JAFFROT Eric	MFR
LANOE Laurence	Mission locales
LATTRY Erell	Département des Côtes d'Armor
LE MEVEL Philippe	D.E.S.
LEGENDRE Karine / DUROT Emeline / JOSSE Guénael / LAUNAY Joelle	Familles rurales (associations et fédération départementale)

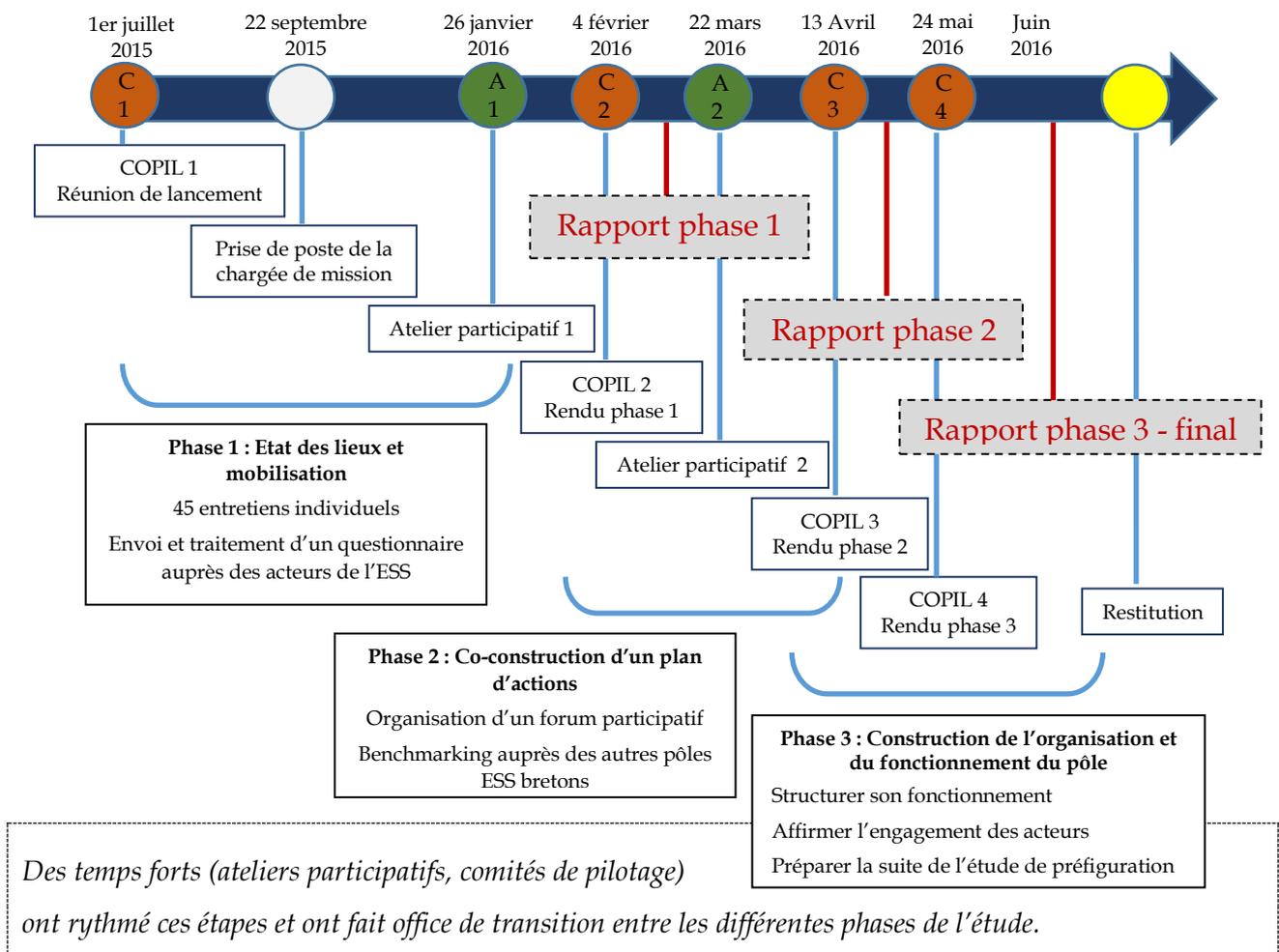
MAZURIER Cécile	CAC Sud 22
MICHEL Laurent	CCHM
NOUAUX Jean-Louis	AFPA
PATAULT Anne	Conseil régional de Bretagne
PERRIN Yvon	Le Mené
POILANE-TABART Valérie	CCHM
QUERO Olivier	Maison du Département des Côtes d'Armor
RAULT Gilles	Citeol Mené
VIVIER Josette	Entreprendre au féminin

1.2.2. PLANIFICATION DE L'ÉTUDE

L'étude de préfiguration d'un pôle ESS en Centre Bretagne a été planifiée selon **trois phases successives** :

1. Etat des lieux et mobilisation
2. Co-construction du plan d'actions du pôle
3. Co-construction de l'organisation et du fonctionnement du pôle

Calendrier de l'étude de préfiguration d'un pôle ESS en Centre Bretagne



○ Phase 1 : Etat des lieux et mobilisation

Objectif : Apporter des éléments de diagnostic sur le poids de l'ESS sur le Pays Centre Bretagne, faire connaître l'étude et mobiliser les acteurs désireux de rejoindre la démarche.

Sachant que des données précises sur le territoire, les acteurs de l'ESS et le poids de l'ESS en Bretagne sont déjà disponibles, un minimum de temps a donc été consacré à la présentation synthétique de ces éléments de diagnostic.

Etat des lieux

Début 2014, un **premier travail de recensement** et de mobilisation des acteurs ESS a été réalisé par Avant-Premières. Ce premier travail a permis aux acteurs de prendre connaissance de l'étude et de la dynamique en marche sur le Pays Centre Bretagne. Trois d'entre eux étaient présents lors du 1^{er} comité de pilotage du 1^{er} juillet 2015 (CAC Sud 22, Val de Landrouet et ADALEA).

En octobre 2015, un travail de recensement plus poussé des acteurs et partenaires de l'ESS sur le Pays Centre Bretagne a été réalisé par la chargée de mission avec l'aide de David Ison de l'ORESS¹, ainsi que des membres du comité technique de l'étude. Ce travail de recensement, qui a été complété lors des entretiens avec les acteurs du territoire, a permis de parvenir à une **liste d'une centaine d'acteurs à contacter** :

- 80 ont été contactés par email afin de les informer de l'étude, mais également pour leur proposer de répondre à un questionnaire (10 retours),
- 20 ont été identifiés comme *a priori* les plus à même de rejoindre une dynamique de construction de pôle (revendication d'une appartenance à l'ESS, nombre de salariés, implication sur le territoire...) et ont fait l'objet d'un entretien individuel, de mi-octobre à mi-janvier.

En tout, ce sont donc **30 acteurs de l'ESS qui ont été concertés**, dont **22 souhaitent participer activement à l'étude** (voir liste en Annexe). Ces 30 acteurs ont tous répondu à un même questionnaire (voir exemplaire en Annexe) administré par email ou en direct, permettant ainsi de recueillir une base d'informations communes.

Par ailleurs, 25 entretiens ont été menés sur la même période avec des chargés de mission de pôles ESS bretons, des techniciens des communautés de communes du Pays Centre Bretagne et du Département, des élus locaux ou encore des représentants de Pays voisins.

Au total, ce sont donc **plus de 45 entretiens qui ont été menés entre septembre 2015 et février 2016** (voir Annexe).

¹ Observatoire régional de l'économie sociale et solidaire

Ces entretiens ont permis de :

Structures de l'ESS	Techniciens des EPCI	Techniciens du Département
Mieux cerner leurs activités, leur fonctionnement, leurs besoins et attentes vis-à-vis d'un projet de pôle ESS sur leur territoire.	Approfondir la connaissance du territoire, de ses acteurs et de son fonctionnement, compléter le recensement des structures ESS, faire connaître l'étude.	Appréhender les attentes du Conseil départemental vis-à-vis des pôles ESS, ainsi que ses orientations politiques et budgétaires.
Elus locaux	Pôles ESS bretons	Représentants de Pays voisins
Faire connaître l'étude, évaluer la maîtrise et l'intérêt pour l'ESS, mobiliser autour du projet.	Mieux comprendre le fonctionnement actuel des pôles, ce qu'ils apportent aux acteurs et aux territoires.	Evaluer leurs réflexions et projets en matière d'ESS, la nature des relations qu'entretiennent nos deux territoires, envisager des pistes de mutualisation du pôle en vue de la construction des scénarios.
<p><i>Note : La première phase de l'étude de préfiguration s'est déroulée pendant la période électorale du Conseil régional. Nous n'avons pas pu rencontrer Laurence Fortin, vice-présidente en charge de l'ESS dans la précédente équipe régionale, dans le cadre de l'étude de préfiguration (les représentants du Conseil de développement l'avaient cependant rencontrée au moment de la construction du dossier de demande de subvention). Anne Patault, vice-présidente référente pour l'ESS depuis la mise en place du nouvel exécutif, a représenté le Conseil régional au comité de pilotage du 4 février 2016, et nous a reçus lors d'une rencontre organisée le lundi 18 avril 2016 dans les locaux de la Région.</i></p> <p><i>Pendant l'étude de préfiguration, nous avons eu des contacts réguliers avec l'équipe technique régionale et la CRESS.</i></p>		

Mobilisation

Le comité technique de l'étude a convenu que **l'organisation de temps de rencontre entre acteurs de l'ESS du territoire** permettrait de faire des points d'étape entre chaque phase, de faciliter l'inter-connaissance, et surtout de fédérer autour du projet. En sus des entretiens



Photos de l'atelier participatif n°1 du mardi 26 janvier au Val de Landrouet à Merdrignac

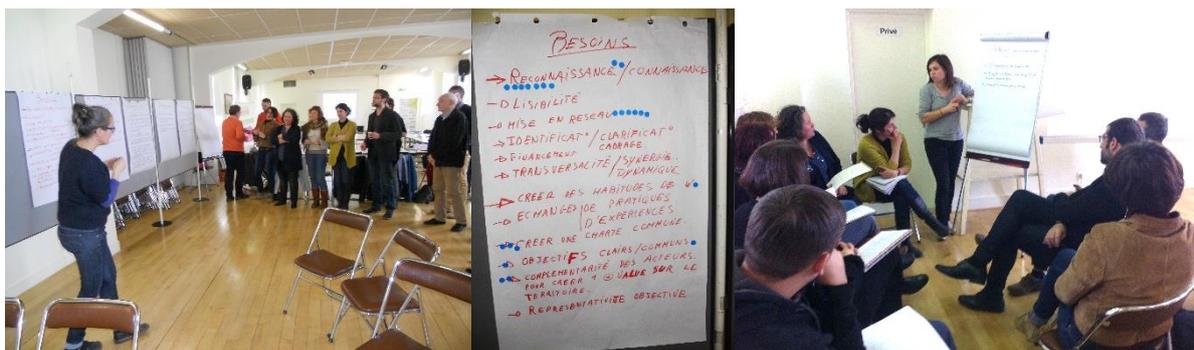
individuels et échanges par email et téléphone avec les acteurs de l'ESS du territoire, l'organisation d'ateliers participatifs a permis de **consolider la mobilisation d'un noyau de partenaires impliqués dans la préfiguration**. Trente acteurs étaient présents au premier atelier organisé le mardi 26 janvier à Merdrignac (voir compte-rendu en Annexe), avec des retours très encourageants et une volonté forte de s'impliquer dans la suite de la préfiguration.

○ Phase 2 : Co-construction du plan d'actions du pôle

La phase deux a débuté en février, avec l'analyse des entretiens et des réponses au questionnaire des acteurs, concernant les besoins du territoire et leurs attentes quant aux actions du futur pôle.

Un **deuxième atelier participatif** a été organisé le mardi 22 mars 2016 sur un créneau de 3h en après-midi, avec pour objectif de définir plus précisément les besoins du territoire et des pistes d'actions concrètes (voir compte-rendu en Annexe). Pour cela, nous avons utilisé la méthode participative, en divisant les participants en sous-groupes afin de faciliter les échanges. Les idées de chacun (sur les besoins du territoire et les pistes d'actions à mettre en place par le pôle) ont été annotées sur des paperboards, restituées aux autres groupes et hiérarchisées à l'aide de gommettes. 22 participants ont contribué à l'émergence d'un plan d'actions et ont permis de définir les priorités du futur pôle.

Photos de l'atelier participatif n°2 du mardi 22 mars, salle Malivel à Loudéac



Lors de cette phase, nous avons également entamé des rencontres avec les Conseils de développement et des représentants des Pays voisins (Pontivy et COB dans un premier temps), en vue d'appréhender les possibilités de coopération entre nos territoires autour d'un pôle ESS. A l'issue de ces premières rencontres, nous avons pu commencer à élaborer un scénario de formalisation du futur pôle.

○ Phase 3 : Co-construction de l'organisation et du fonctionnement du pôle

La dernière étape de l'étude, d'avril à juin, a permis de définir le rôle du pôle et ses missions, mobiliser et fédérer les acteurs dans sa gouvernance, structurer son fonctionnement (montage juridique et financier, statuts, partenariats, implantation(s)...), et proposer des hypothèses de pôle « mutualisé » avec d'autres Pays voisins. Pour ce faire, de **nouvelles rencontres** ont eu lieu avec les Conseils de développement/Pays/Pôles ESS des **territoires voisins du Pays Centre Bretagne**, et **13 points individuels** ont été effectués auprès du noyau d'acteurs ESS mobilisés sur cette étude de

préfiguration, afin d'évaluer leur engagement dans ce projet, leur envie de poursuivre et les actions sur lesquelles ils sont prêts à s'impliquer. D'ici la création du pôle, il faudra monter les dossiers de subventions, assurer la continuité entre le temps de l'étude de préfiguration et son lancement, et valider officiellement sa création par l'organisation d'une assemblée générale constitutive. Une **demande de prolongation de la préfiguration** a été déposée auprès des services de la Région Bretagne, afin d'éviter un essoufflement de la dynamique engagée et de permettre d'amorcer la phase opérationnelle du futur pôle ESS centre breton.

2. LE PAYS CENTRE BRETAGNE : CARACTERISTIQUES CLES

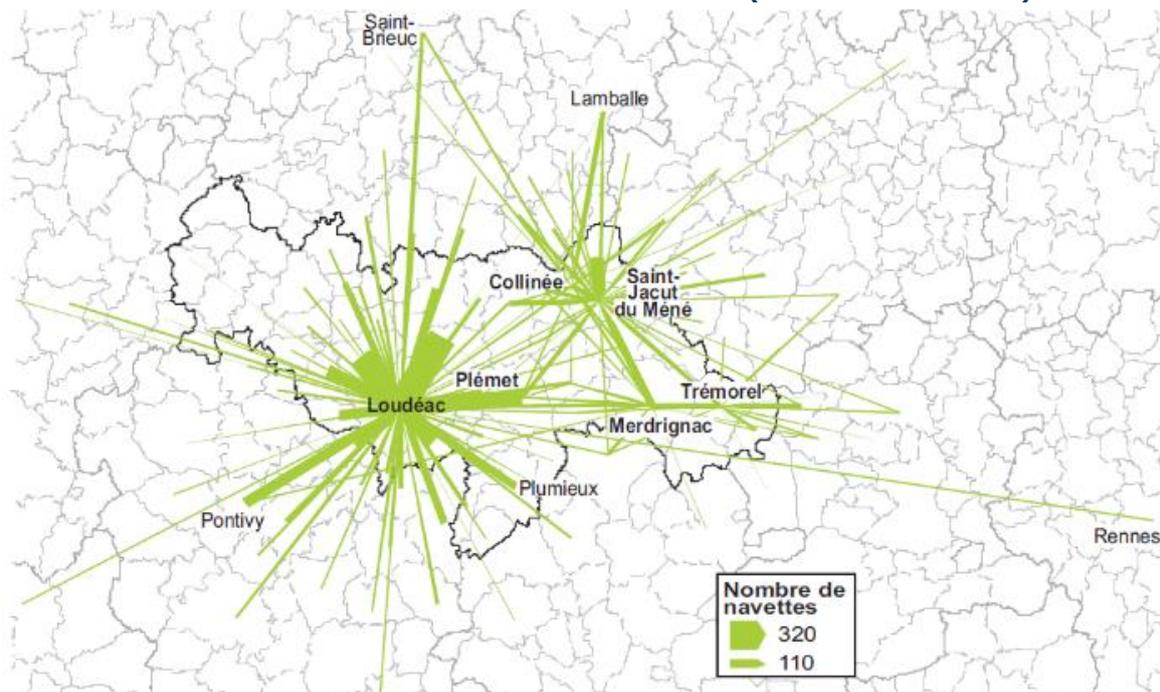
2.1. UNE POSITION GEOGRAPHIQUE CENTRALE ET CONNECTEE

Le Pays Centre Bretagne est situé au carrefour des axes structurants Vannes-Saint-Brieuc (axe Triskell) et Rennes-Brest (RN 164), dans la partie sud du département des Côtes-d'Armor. Ses zones d'influence sont Saint-Brieuc au nord (40min), Pontivy au sud (20min) et dans une moindre mesure Rennes à l'est (1h). Cette position géographique centrale du Pays Centre Bretagne a contribué et **contribue encore aujourd'hui à l'implantation d'entreprises** dans le secteur du transport ou de la formation notamment. En parallèle, l'« identité Centre Bretagne » tend à dépasser les limites actuelles du Pays, rendant difficile son appropriation par les acteurs du territoire et sa population.

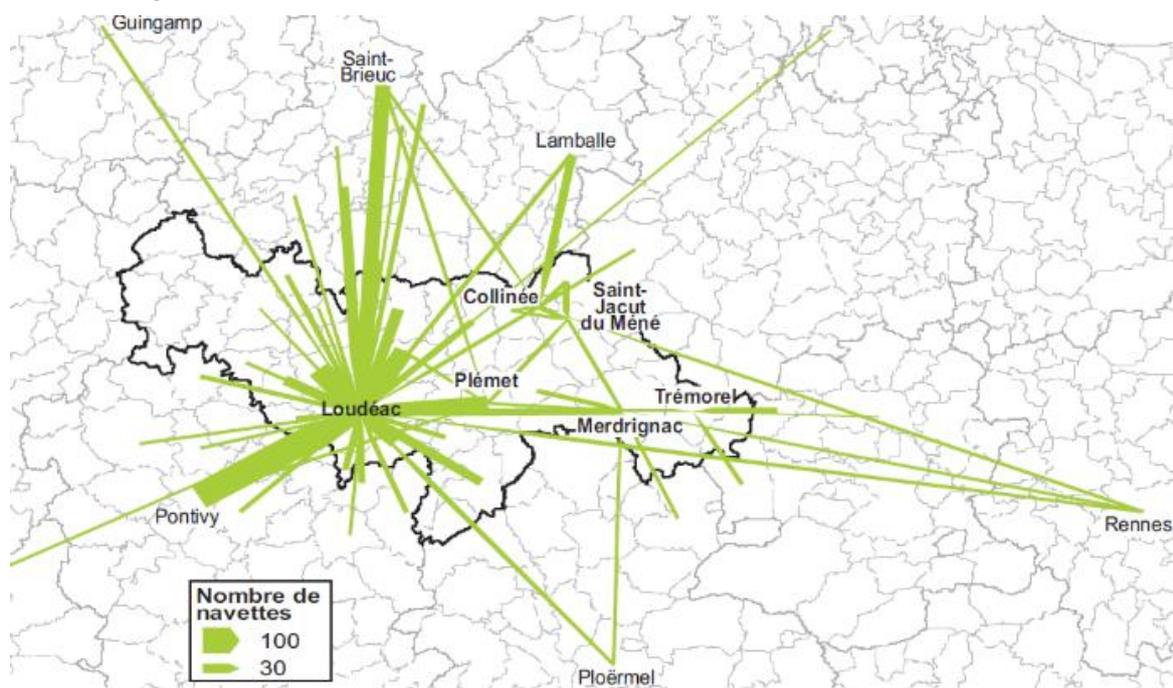


Par ailleurs, le Pays Centre Bretagne est un territoire connecté avec ses territoires voisins. Cela se traduit notamment à travers **l'importance des navettes domicile-travail**. L'excédent entre le nombre d'emplois et le nombre d'actifs sur le Centre Bretagne augmente, et induit en effet des navettes domicile-travail de plus en plus nombreuses. Ainsi, chaque jour, 4 900 personnes quittent le territoire pour exercer une activité à l'extérieur et 7 300 viennent y travailler, alors qu'ils n'étaient respectivement que 3 500 et 4 900 en 1999. Les sorties comme les entrées sont concentrées sur trois pôles d'emplois : Saint-Brieuc (1 900 sortants et 2 800 entrants), Rennes (890 et 1 100) et Pontivy (690 et 1 200). Les navetteurs sont plus qualifiés que ceux qui habitent et travaillent sur le territoire mais les entrants sont plus souvent ouvriers que les sortants.

NAVETTES DOMICILE-TRAVAIL DES EMPLOYES ET OUVRIERS (SOURCE : INSEE 2014)



NAVETTES DOMICILE-TRAVAIL DES CADRES ET PROFESSIONS INTERMEDIAIRES (SOURCE : INSEE 2014)



La question de la **mobilité** est un sujet récurrent sur le territoire. De nombreux acteurs de l'ESS, lors des entretiens, ont en effet identifié la problématique des transports comme l'un des principaux enjeux du Pays Centre Bretagne (manque de diversité dans l'offre de transport, difficulté de mobilité pour les publics jeunes et âgés...).

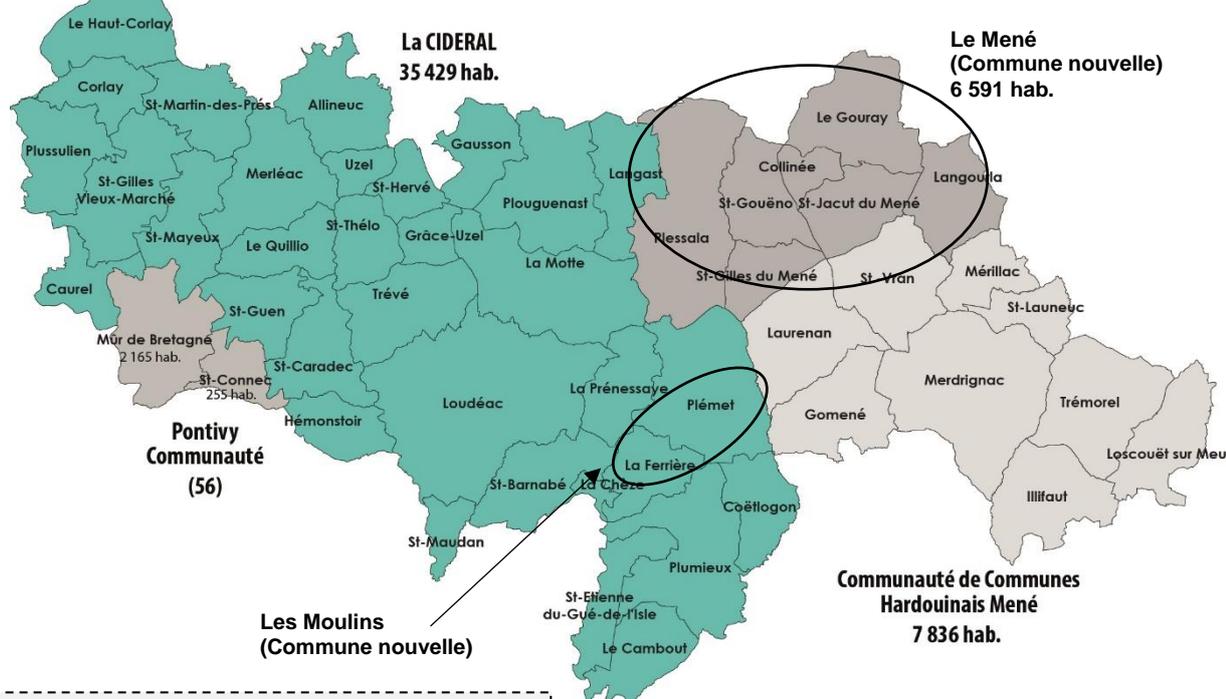
2.2. D'IMPORTANTES ENJEUX DEMOGRAPHIQUES

2.2.1. UN TERRITOIRE RURAL ET VIEILLISSANT

Le Pays Centre Bretagne est composé, depuis le 1er janvier 2016, de **42 communes** regroupées en deux intercommunalités (la Communauté intercommunale pour le développement de la région et des agglomérations de Loudéac - CIDERAL, et la Communauté de Communes d'Hardouinai-Mené), plus la commune Le Mené, commune nouvelle à l'échelle de l'ancienne Communauté de Communes du Mené. La réorganisation du territoire n'est pas achevée, et de nouvelles fusions ou regroupements devraient être engagées dans les années à venir (création du Grand Loudéac ? regroupement des communautés de communes ?).

Peuplé de 49 637 habitants au 1er janvier 2011 (1,5 % de la population bretonne), le Pays du Centre Bretagne est **le plus petit Pays breton de par son nombre d'habitants**. Très rural, sa densité de population (43,5 habitants/km²) est deux fois plus faible que celle du Département des Côtes d'Armor. La ville-centre Loudéac regroupe 20 % des habitants du territoire (9 800 habitants). La seconde commune la plus peuplée est la commune nouvelle Le Mené, avec ses 6 591 habitants. Les 40 autres communes comptent toutes moins de 3 800 habitants.

PAYS CENTRE BRETAGNE : COMMUNES ET INTERCOMMUNALITES



LE PAYS CENTRE BRETAGNE EN BREF :

- 49 637 habitants
- 42 communes
- 43,5 habitants/km²
- 20% des habitants habitent à Loudéac
- +0,4% de population entre 1999 et 2010

Source : VISDELOUP Isabelle, CIDERAL

Après une baisse de sa population entre 1990 et 1999, le territoire renoue sur la dernière décennie avec la **croissance démographique** (augmentation annuelle de 0,4% entre 1999 et 2010). Cette augmentation de population, qui touche l'ensemble du territoire, repose sur une croissance exogène, due au solde migratoire qui atteste de l'attractivité (au moins économique) du territoire. Le solde naturel, bien qu'en amélioration, reste légèrement négatif. La croissance étant concentrée sur les communes traversées par la RN 164, notamment à l'est de Loudéac et près de l'axe Triskell, ceci témoigne du rôle moteur des voies de communication dans le développement du territoire.

Par ailleurs, le territoire est marqué par une **population plus âgée que sur le reste de la Bretagne** (43 ans en moyenne). Cet écart est principalement imputable à un déficit de jeunes, aux âges d'études ou de 1er emploi, conjugué à une surreprésentation des personnes âgées (3 habitants sur 10 ont plus de 60 ans).

Selon les projections de l'INSEE, la croissance à horizon 2020 serait essentiellement portée par l'augmentation du nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus et notamment celui des 85 ans ou plus. Malgré le dynamisme économique et le faible taux de chômage, la tendance au vieillissement semble inéluctable (attestant là encore de la problématique d'attractivité résidentielle du territoire). Dès lors, les enjeux liés à la satisfaction des besoins de ces populations âgées se poseront avec une acuité croissante.

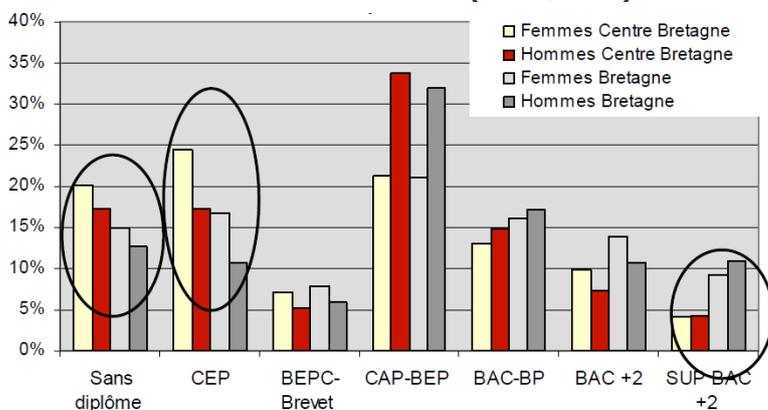
2.2.2. UN MARCHÉ DU TRAVAIL DYNAMIQUE MAIS UNE POPULATION ACTIVE PEU DIPLOMÉE

Le **taux de chômage** en Centre Bretagne (7%) est **inférieur à la moyenne régionale** (9%), mais on note des indicateurs de fragilité des populations : chômage des jeunes, chômage de longue durée... Le nombre de demandeurs d'emploi non-qualifiés est plus important sur le territoire qu'au niveau régional. Les principaux secteurs créateurs d'emplois sont les services administratifs, les transports, l'hébergement médico-social et l'action sociale.

La population active du Pays du Centre Bretagne est marquée par une **sous-représentation des Catégories Socio-Professionnelles (CSP) supérieures** (2,8% pour les cadres et professions intellectuelles supérieures contre 6,7% en Bretagne) et une **sur-représentation des ouvriers** (21% de la population active en 2008).

Aussi, le marché du travail centre breton est marqué par une précarité importante et une **main d'œuvre peu qualifiée**. Le niveau de diplômes des habitants du Centre Bretagne est relativement bas : chez les 18-24 ans, le taux de scolarisation est de 40% (inférieur aux moyennes régionales). Toutefois, on note que **le niveau de qualification des emplois augmente**, peu dans le tertiaire mais davantage dans l'industrie (la part des cadres et professions intermédiaires a progressé de 18,9% à 23,6% en dix ans).

NIVEAU DE DIPLOME DES FEMMES ET DES HOMMES NON SCOLARISES DE 15 OU PLUS EN 2008 (INSEE, 2008)



Par conséquent, le revenu médian du territoire en 2009 (16 287€) est aussi nettement inférieur au revenu médian breton (18 080€). Ce que confirme la proportion des ménages imposés, nettement inférieure sur le Pays du Centre Bretagne.

Plus que nécessaire, le niveau de qualification des ouvriers doit augmenter car il s'agit d'un secteur en mutation.

2.3. UN TISSU ECONOMIQUE FORT MAIS PEU DIVERSIFIE

2.3.1. UNE SPHERE INDUSTRIELLE PREDOMINANTE ET DYNAMIQUE...

Comme indiqué en 1.1., le Pays du Centre Bretagne est **un territoire qui a plus d'emplois que de travailleurs**, ce qui correspond à une caractéristique plus généralement observée en zone urbaine. Le dynamisme économique y est fort et sa sphère productive est particulièrement importante (plus que dans les autres Pays bretons). **Son socle : le secteur agricole et agroalimentaire.**

L'industrie est l'un des principaux employeurs (37% des effectifs salariés) et plus précisément l'industrie agroalimentaire qui totalise 70% des effectifs salariés du secteur industriel (36% au niveau régional). La spécialisation agroalimentaire induit la présence d'autres activités, notamment celles liées au transport routier/entrepôt et à la fabrication de produits industriels. Le **secteur tertiaire** représente quant à lui 50% des emplois totaux (61% à l'échelle régionale). C'est ce secteur, comme partout ailleurs, qui est le principal créateur d'emplois.

Trois pôles d'emplois se trouvent sur le Pays : Saint-Jacut du Mené-Collinée (Kermené avec près de 2 000 salariés), Trémoriel-Merdrignac (Société Vitreuse d'abattage, Bio 3G, ...) et Loudéac (Transports Garnier, Gélagri, ...).

Autre signe d'une certaine dynamique économique ; **l'âge moyen des dirigeants** de PME est en 2011 inférieur à la moyenne bretonne sur le territoire, en particulier dans l'industrie et les services. Si ce point peut être perçu comme positif, il signifie en même temps que le marché des cédants potentiels est plus étroit qu'à l'échelle régionale.

2.3.2. ...MAIS UN SECTEUR AGRICOLE ENCORE TRES CONVENTIONNEL ET EN PERTE DE VITESSE

Le territoire se caractérise en outre par une **proportion élevée d'agriculteurs exploitants** dans la population de plus de 15 ans (5,8% en 2008, contre 1,8% sur l'ensemble de la Bretagne). Mais comme partout ailleurs, le Pays Centre Bretagne accuse une baisse du nombre d'exploitations et de la population active agricole. Cependant, celle-ci est un peu plus contenue qu'à l'échelle régionale ; entre 2000 et 2010, le nombre d'exploitations a reculé de 30,6% dans le Pays du Centre Bretagne, contre 32,7% sur l'ensemble de la Bretagne.

Par ailleurs, seules 1,6% des exploitations agricoles du Pays pratiquent **l'agriculture biologique**, contre 3,8% en moyenne en Bretagne. De même, très peu d'entre elles (1 sur 37) commercialisent tout ou partie de leurs produits au sein des **circuits courts** (vente directe, sur les marchés...), contre 1 exploitation sur 10 en Bretagne. Enfin, seulement 3,9% des exploitations du territoire diversifient leurs activités (hébergement, loisirs...), contre un taux breton de 7,4% en 2010, ce qui témoigne d'un moindre investissement local en la matière.

2.3.3. CADRE DE VIE

De nombreux **équipements publics** ont été construits ou rénovés ces dernières années sur le Pays Centre Bretagne. Des équipements culturels, sportifs, touristiques, liés à la petite enfance (ex : crèches), à la santé (ex : maisons de santé, pôle médico-social) ou encore aux services publics (ex : la maison des services publics) contribuent aujourd'hui à l'amélioration du cadre de vie des habitants du territoire.

Malgré ce taux d'équipement très élevé, de nombreux acteurs économiques interrogés dans le cadre de l'étude soulignent cependant la **faible attractivité du territoire**, qui est un frein au développement de leur activité. De fait, la situation dans les domaines de la culture, des mobilités, de la jeunesse, du logement, du dynamisme des centre-bourgs etc. (secteurs moteurs de l'attractivité d'un territoire) montre des marges d'amélioration sur lesquelles les acteurs de l'ESS peuvent apporter leur contribution.

2.4. SYNTHÈSE

La situation du Pays Centre Bretagne, tant sur le plan démographique qu'économique, présente certains **atouts** (dynamisme économique, peu de chômage, position centrale...) mais aussi un certain nombre d'inconvénients, pouvant éventuellement apparaître comme des **freins** potentiels au développement de l'économie sociale et solidaire en Centre Bretagne (faible dynamique démographique, faible densité, tissu économique plutôt ancré dans des pratiques traditionnelles, faible attractivité résidentielle...).

Ses caractéristiques font que le Pays Centre Bretagne a aujourd'hui **un indice de développement humain² nettement inférieur** à celui de l'ensemble de la Bretagne (0,167 contre 0,498) et le classe ainsi au 19^{ème} rang des Pays bretons.

RAPPEL DES PRINCIPAUX INDICATEURS (2010)	PAYS CENTRE BRETAGNE	COTES-D'ARMOR	BRETAGNE
Densité de population (en hab/km ²)	43,5	86	117,6
Part des 65 ans ou plus (%)	22,5	21,8	18,7
Part des emplois cadres (%)	5,9	10,4	13
Part des emplois ouvriers (%)	42,2	26,7	25,1
Nombre d'emplois pour 100 actifs	112,3	96,1	99,1
Part des emplois dans l'industrie (%)	27,7	14,3	14,6

PAYS CENTRE BRETAGNE	
FORCES	FRAGILITES
<ul style="list-style-type: none"> • Une situation géographique centrale • Territoire économiquement attractif • Une sphère productive forte • Secteur agroalimentaire structurant • Taux de chômage inférieur à la moyenne bretonne • Dynamiques en matière d'énergies renouvelables • Bon niveau d'équipements • Age moyen des dirigeants de PME inférieur à la moyenne bretonne 	<ul style="list-style-type: none"> • Secteur agricole en perte de vitesse et peu diversifié • Secteur tertiaire sous-représenté • Nombreux commerces fragiles • Précarité du marché du travail (saisonnalité, emploi temporaire) • Bas niveau de qualification des jeunes • Peu de mixité sociale (peu de CSP+) • Faible pouvoir d'achat moyen des habitants • Une identité « Pays » peu appropriée

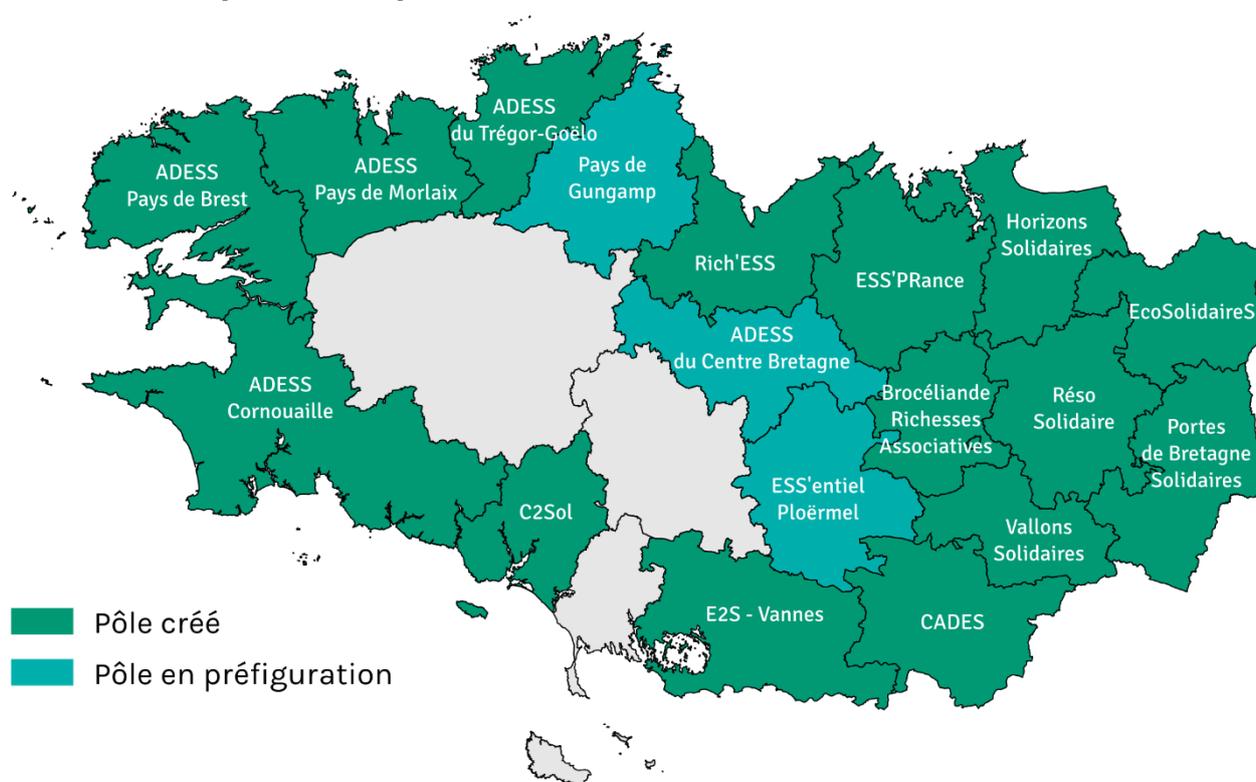
² Basé sur des indicateurs de revenu, de santé et de niveau de diplôme

3. L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN BRETAGNE

3.1. VERS UNE COUVERTURE REGIONALE PAR DES POLES ESS

Depuis 2008, la **Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS)** de Bretagne accompagne la création de pôles ESS sur le territoire breton, en partenariat avec les pouvoirs publics. Cette configuration fait suite à la préconisation du CESER (Conseil Economique et Social Régional) dans son rapport de 2006³ de créer des « pôles ressources » dans les Pays. Aujourd'hui, **15 pôles ont été créés et 3 sont en préfiguration**, dont celui du Pays Centre Bretagne.

RESEAU DES POLES DE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN BRETAGNE (CRESS, 2015)



**Note : Le Conseil de développement du Pays de Pontivy avait lancé en 2012 une étude de préfiguration. Cette étude n'a pas débouché sur la création d'un pôle de développement de l'économie sociale et solidaire sur le territoire. Le projet ayant été abandonné depuis 2 ans, la CRESS fait apparaître sur ses dernières cartes le Pays de Pontivy comme étant sans initiative engagée vis-à-vis de l'ESS.*

L'échelle Pays, sur laquelle se sont jusqu'ici construits l'ensemble des pôles créés, tend aujourd'hui à être remise en question par la loi NOTRe. La **montée en force et en taille des intercommunalités** va en effet entraîner pour certains territoires, dont le Pays Centre Bretagne, un redécoupage intercommunal se confondant avec les limites des Pays. Ceci implique pour chaque

³ CESER (décembre 2006) *L'économie sociale en Bretagne, Pour une région compétitive, sociale et solidaire.*

(futur) pôle de « **se poser la question du bon territoire** »⁴. Dans tous les cas, la volonté du Conseil régional reste de couvrir l'ensemble de la Bretagne.

Ces pôles de développement de l'ESS ont pour objet de permettre la rencontre entre acteurs locaux de l'économie sociale et solidaire afin de faciliter les échanges sur des préoccupations communes (financements, gouvernance...) et de travailler sur des projets communs.

Leurs **missions principales** sont :

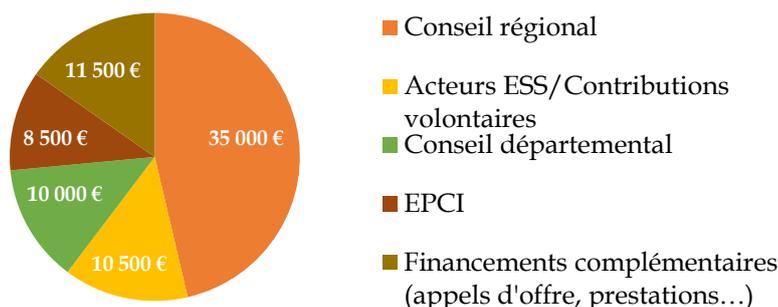
- Développer l'emploi et l'entrepreneuriat ESS
- Conduire des projets collectifs entre structures de l'ESS et acteurs du territoire
- Développer une culture de l'ESS

3.2. UN ACCOMPAGNEMENT FINANCIER DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Le **Conseil régional de Bretagne**, qui dispose d'un service Innovation sociale et ESS, accompagne depuis 2008 le **lancement et le fonctionnement des pôles**. Les démarches de préfiguration sont aujourd'hui financées par la Région sous forme d'aide au conseil ou d'une subvention pour le recrutement d'un(e) chargé(e) de mission, dans la limite de 25 000€ maximum. Quant au fonctionnement, le financement vaut pour un ou deux emplois (au minimum à mi-temps) en fonction de la taille du territoire et de la dynamique d'acteurs à hauteur de 35 000 € maximum par an pendant 3 ans.

La **mobilisation d'autres sources pour financer un pôle et ses actions est aujourd'hui fortement encouragée**. L'environnement du poste est par exemple à prendre en charge localement par les collectivités locales et les acteurs de l'économie sociale et solidaire. D'autre part, les Départements d'Ille et Vilaine et des Côtes d'Armor finançaient eux aussi jusqu'ici une partie du fonctionnement des pôles, en moyenne à hauteur de 10 000€. La participation financière de certains EPCI est également de plus en plus courante (ex : en 2014, Morlaix communauté a participé à hauteur de 15 000€ au financement de l'ADESS Morlaix).

EXEMPLE DE REPARTITION DES MOYENS FINANCIERS DES POLES ESS BRETONS, EN MOYENNE EN 2013 (CRESS)



⁴ Anne Patault, vice-présidente du Conseil régional référente ESS

4. L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE SUR LE PAYS CENTRE BRETAGNE

4.1. 21ÈME PAYS BRETON POUR LE POIDS DE L'ESS DANS L'EMPLOI

- **Une part de l'emploi et un nombre d'établissements ESS en-dessous de la moyenne régionale**

L'économie sociale et solidaire sur le Pays Centre Bretagne représente aujourd'hui 1700 salariés et 190 établissements⁵ (associations, coopératives et mutuelles – il n'y a pas de fondation sur le territoire). Si ce nombre apparaît comme conséquent, le Centre Bretagne se place cependant en **dernière position pour le poids de l'ESS dans l'emploi (10,8%)**, par comparaison avec les autres Pays bretons⁶. Il se situe néanmoins dans la **moyenne nationale**. Par ailleurs, l'ESS représente 12% des établissements du territoire.

Par ailleurs, le Centre-Bretagne est **l'un des rares Pays bretons où la croissance de l'ESS est inférieure à celle du reste de l'économie privée** (hors régime agricole). Entre 2009 et 2014, l'emploi dans l'ESS a cru de 4,5% (soit une cinquantaine d'emplois)⁷.

En bref, l'ESS en Centre Bretagne c'est :

- ✓ 1 700 salariés
- ✓ 190 établissements
- ✓ 4,5% de croissance de l'emploi entre 2009 et 2014
- ✓ 10,8% de l'emploi local
- ✓ 12% des entreprises du territoire

- **Une répartition inégale des salariés de l'ESS sur le territoire**

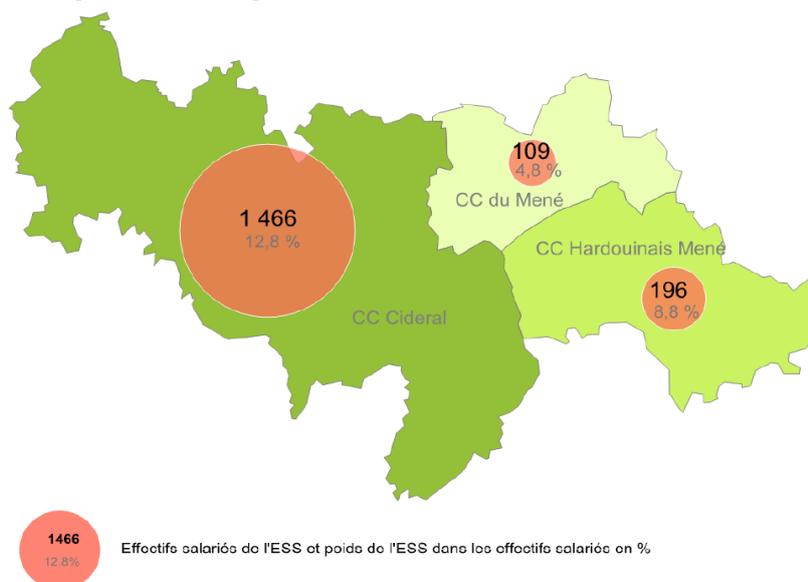
Répartis géographiquement sur le territoire, **les salariés de l'ESS se concentrent majoritairement sur la CIDERAL** (86% des salariés et 83% des établissements). Cette répartition suit grossièrement celle de la population sur le Pays (72% des habitants vivent sur le territoire de la CIDERAL, 15% sur la CCHM, 13% sur la Commune Le Mené).

⁵ Etablissements employeurs uniquement

⁶ A titre d'exemple : Pays COB = 22%, Pays de Pontivy = 15,1%, Région = 14%.

⁷ A titre de comparaison : Pays des Vallons de Vilaine = 14%, Pays de Ploërmel = 7%, Pays de Pontivy = 5%

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES SALAIRES DE L'ESS SUR LE PAYS CENTRE BRETAGNE (ORESS, 2015)

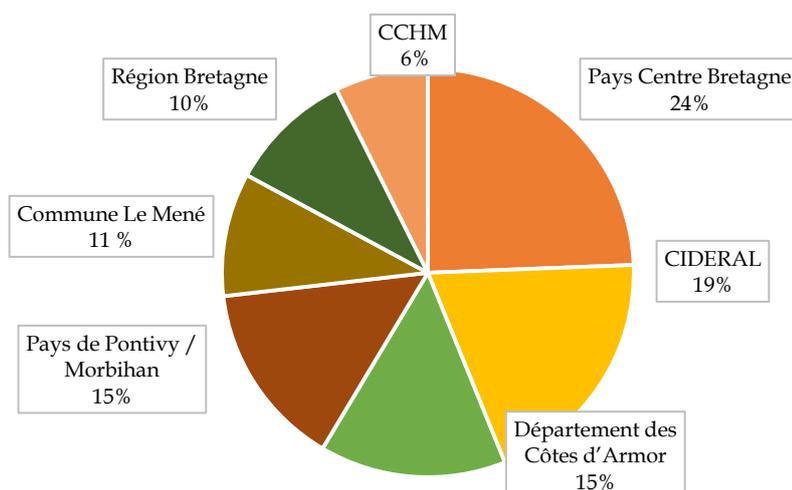


○ Peu de structures exercent leur activité à l'échelle du Pays Centre Bretagne

Concernant le secteur géographique d'intervention des établissements de l'ESS du territoire, nous avons pu recueillir les informations concernant les 30 structures concertées dans le cadre de l'étude (voir Annexe). Sur ces 30 structures, seulement **1/4 exercent leur activité à l'échelle du Pays Centre Bretagne** (Tisserent, Initiative Centre Bretagne, D.E.S. etc.). Les autres sont sur des zones d'activité plutôt intercommunale : CIDERAL essentiellement (A l'Abord'âges, le Moulin à son, CAC Sud 22 etc.), CCHM et Mené dans une moindre mesure (Femmes en Mené, ODCM, CITEOL Mené).

A noter la **part importante de structures dont l'activité s'exerce à l'échelle du Département des Côtes d'Armor** (15% - ADALEA, Avant-Premières, ADMR etc.) ou celles plutôt tournées vers **le Morbihan et Pontivy** (15% également – Mission locale, Biocoop, Promouvance etc.). Cet aspect devra être pris en compte dans la construction des scénarios de mutualisation du pôle avec des territoires voisins.

SECTEUR GÉOGRAPHIQUE D'INTERVENTION DES STRUCTURES DE L'ESS EN CENTRE BRETAGNE (QUESTIONNAIRE)



4.2. UNE SUR-REPRESENTATION DES ASSOCIATIONS ET DES STRUCTURES DE L'ACTION SOCIALE

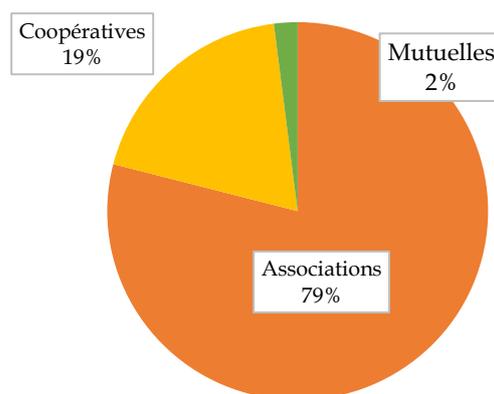
L'emploi dans l'ESS sur le territoire est porté très majoritairement par des **associations**, dont les **salariés représentent 79%** des effectifs totaux, un pourcentage supérieur à la moyenne régionale qui est de 73%. Les associations représentent 8.6% de l'emploi du territoire ; un pourcentage dans la moyenne nationale mais inférieur à la moyenne bretonne (10.4%). On observe notamment un faible développement des petites structures associatives dans le champ de l'animation du territoire.

Les **coopératives** ont un poids dans l'ESS dans la moyenne régionale. Elles représentent 19% des emplois ESS et 2% de l'emploi local, contre 2.7% en Bretagne. La

plupart des coopératives intervenant sur le territoire ont leur siège en dehors du Pays Centre Bretagne : SCOP A l'Abord'âges (Taden), Biocoop-Callune (Pontivy), SCIC Les 7 vents (Coutances)...

Il n'y a pas de **fondation** sur le territoire et l'emploi dans les **mutuelles** est peu développé. Ces dernières ne gèrent pas d'établissement social ou hospitalier, comme on peut l'observer sur d'autres territoires bretons.

RÉPARTITION DE L'EMPLOI PAR STATUT DE L'ESS EN CENTRE BRETAGNE (ORESS, 2015)



Comparaison : Quelle est la place de l'ESS sur les autres territoires bretons ?

Le **Pays COB** (Centre Ouest Bretagne) est aujourd'hui le 1^{er} Pays breton pour la part d'emploi ESS dans l'emploi total (22%), avec un tissu associatif dense et la présence sur le territoire d'un gros établissement employeur dans le domaine de la santé.

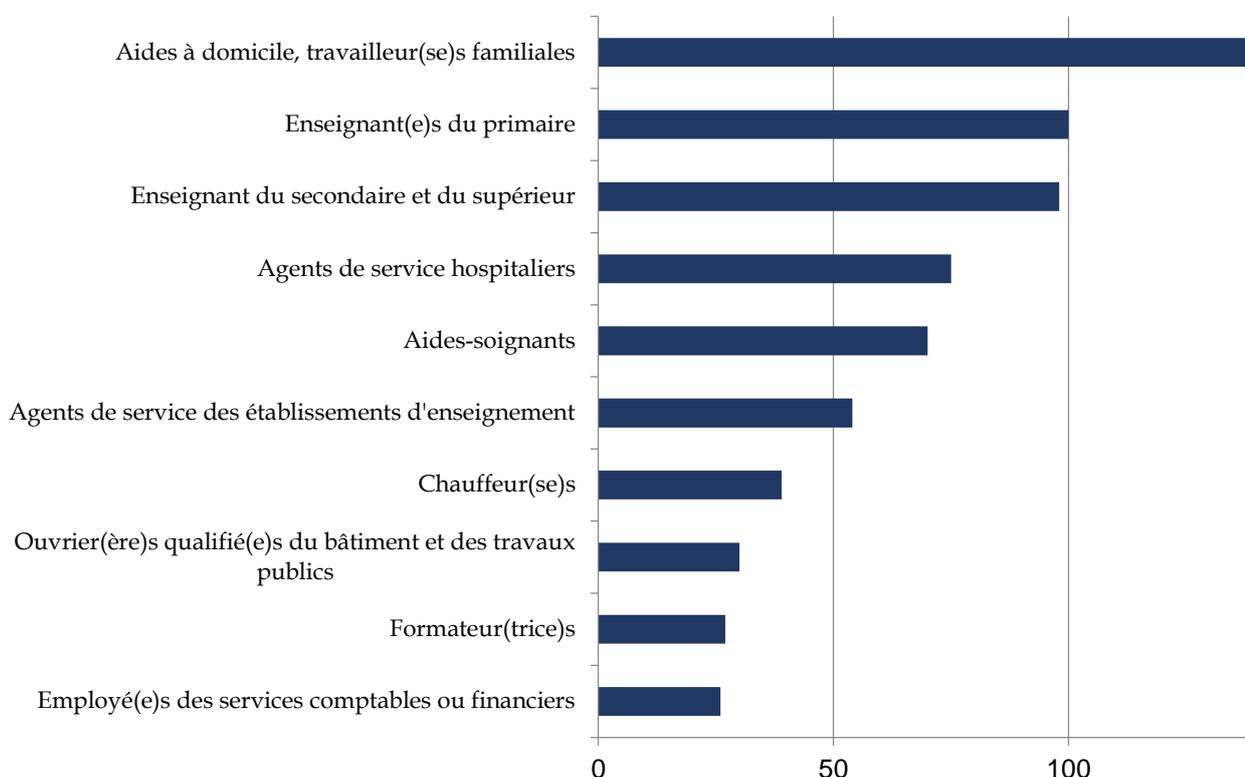
Le **Pays de Dinan** se caractérise par la présence de structures coopératives et associatives innovantes (SCIC ENR, SCIC Eclis, Stéréden...), acteurs reconnus de l'économie sociale et solidaire en Bretagne.

Le **Pays de Saint-Brieuc**, avec 18,7% de l'emploi dans l'ESS, se place en 2^{ème} position des Pays bretons. Le poids des coopératives agro-alimentaires sur le territoire influe directement sur ce chiffre.

Le **Pays de Ploërmel** a vu se développer sur son territoire des initiatives innovantes et alternatives en matière d'ESS, notamment dans le domaine du développement rural. L'un des exemples les plus significatifs est la création de la SCIC Le champs commun, à l'origine de la mise en place d'un café-radio-épicerie associatifs sur le territoire.

Concernant la répartition des structures ESS par secteur activité, 39% des emplois de l'ESS du Pays du Centre-Bretagne se situent dans **l'action sociale**, contre 32% en Bretagne. L'emploi ESS du Pays se distingue par une surreprésentation de l'aide par le travail, de l'aide à domicile et de l'hébergement médico-social de personnes âgées. Les activités d'accueil et d'accompagnement social sont peu présentes dans l'ESS du territoire. L'enseignement affiche un poids dans l'ESS supérieur à la moyenne régionale, du fait de l'implantation d'associations développant des activités de formation continue d'adultes (35% des effectifs de l'enseignement) mais également d'un volume d'emploi important dans l'enseignement culturel (15% du secteur). Les secteurs marchands (banque, assurance, construction, commerce, industrie) sont nettement sous-représentés.

LES 10 MÉTIERS LES PLUS REPRÉSENTÉS DANS LE SECTEUR DE L'ESS EN CENTRE BRETAGNE (EN VOLUME - INSEE 2012)



4.3. SYNTHÈSE

Le Pays Centre Bretagne jouit d'un **tissu associatif plutôt dense bien qu'inférieur à ce qui peut s'observer sur les autres territoires bretons**⁸, animant le territoire et gérant des activités et services. Bien souvent financées en partie par les collectivités pour leurs missions d'intérêt général, leur dépendance à ces fonds publics inquiète, dans un contexte général de resserrement budgétaire

⁸ Le Pays Centre Bretagne compte 141 associations employeuses, soit 28 associations pour 100 habitants. A titre de comparaison : le Pays de Pontivy compte 32 associations employeuses pour 100 habitants, le Pays de Morlaix 34, le Pays de Saint-Brieuc 42, le Pays des Vallons de Vilaine 25, le Pays de Cornouaille 30.

des collectivités. Historiquement **terre de mutualisation et de participation**, le Centre Bretagne a développé une solidarité, notamment issue du milieu agricole et ouvrier. Pour de multiples raisons, **cette solidarité s’effrite** : changements de pratiques agricoles (moins de collectif), plus de salariés extérieurs qui s’installent sur un espace rural qu’ils ne connaissent pas, moins d’entrepreneuriat sur le territoire et moins d’initiatives collectives...⁹

Cependant, la **mobilisation importante des acteurs de l’ESS** dans le cadre de l’étude de préfiguration en Centre Bretagne atteste d’une dynamique et d’une volonté locale forte de faire bouger les choses.

⁹ Cette notion de « solidarité qui s’effrite » est mentionnée dans le Projet de territoire du Pays Centre Bretagne 2014-2020

5. LE PROJET DE POLE ESS CENTRE BRETON

5.1. LA CONSTRUCTION DU PROJET PAR ET POUR LES ACTEURS DU TERRITOIRE

5.1.1. BESOINS ET ATTENTES DES ACTEURS : RESULTATS DE L'ENQUETE

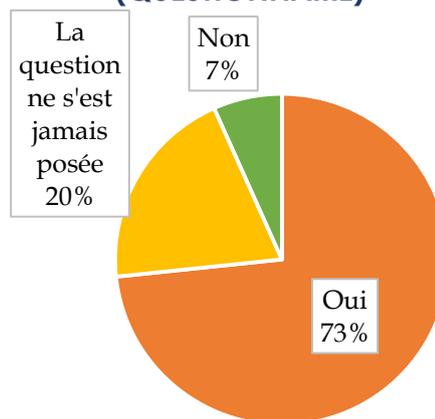
L'un des principaux objectifs de la phase 1 de l'étude a consisté à établir un premier état des lieux des besoins et attentes des acteurs pour leur territoire et leur activité. Le nombre d'acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire étant peu élevé sur le territoire, un travail fin a été effectué, par le biais du questionnaire et des rencontres individuelles. Voici ce qu'il en ressort.

○ Sentiment d'appartenance au champ de l'économie sociale et solidaire

97% des acteurs mobilisés dans le cadre de l'étude ont déjà entendu parler de l'économie sociale et solidaire. Près des ¾ d'entre eux se reconnaissent comme faisant partie de l'ESS, notamment dans le partage des valeurs sociales, humanistes, démocratiques, et de non-lucrativité.

Quant à la définition de ce qu'est l'ESS, les réponses ont convergées vers l'idée d'une économie parallèle mais complémentaire à l'économie capitaliste, qui contribue au développement du territoire et est porteuse de valeurs fortes. Les réponses à la question « Comment définiriez-vous spontanément l'économie sociale et solidaire ? » ont été représentées sous la forme d'un nuage de mots, qui présente comme intérêt de mettre en avant les termes les plus souvent cités, à savoir : « économie », « développement », « coopératives », « humain », « durable », « sociale », « service », « non-capitaliste »...

VOTRE STRUCTURE SE RECONNAÎT-ELLE COMME FAISANT PARTIE DE L'ESS ? (QUESTIONNAIRE)



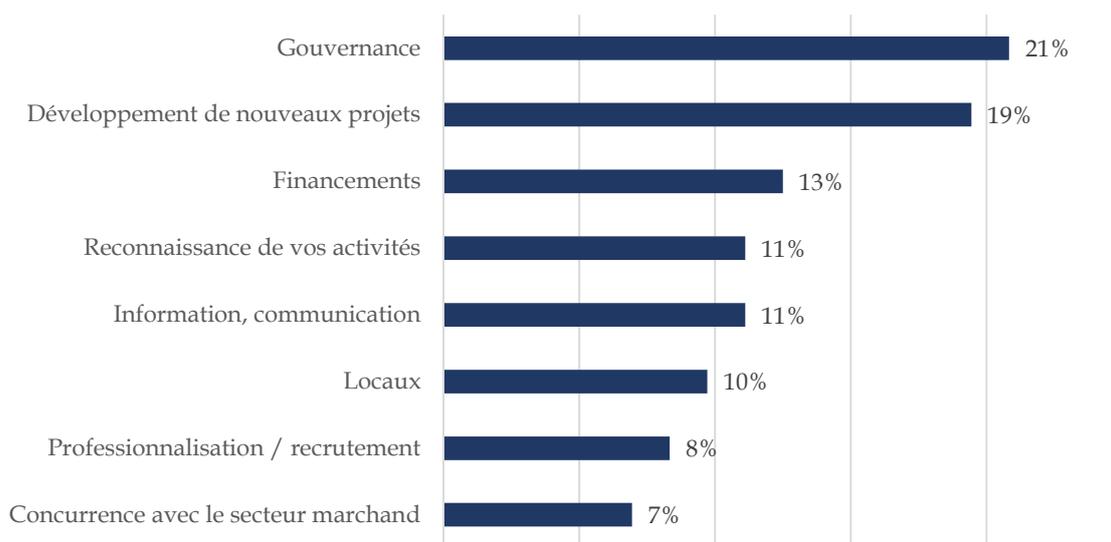
MOTS ASSOCIES A L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (QUESTIONNAIRE)



- **Les besoins exprimés par les acteurs**

Le questionnaire et les entretiens ont permis d'établir un **premier panorama des besoins des acteurs et du territoire**. Celui-ci sera complété via le **deuxième atelier participatif du 22 mars**, qui envisage d'approfondir cette question des besoins, en vue de définir un plan d'actions concrètes pour le pôle.

PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES PAR LES ACTEURS ESS DU PAYS CENTRE BRETAGNE (QUESTIONNAIRE)



Il ressort du premier travail de concertation avec les acteurs du territoire des besoins en matière de **gouvernance** (renouvellement des bénévoles, gestion de la structure...). La prédominance de structures associatives dans le panel interrogé (21 associations sur les 30 concertées, très majoritairement des microstructures gérées par des bénévoles), explique en partie l'importance accordée à cette problématique.

Le **développement de nouveaux projets**, par manque de temps ou de main-d'œuvre arrive en deuxième position : c'est notamment sur ce manque que le pôle ESS est perçu comme pouvant impulser de nouvelles dynamiques et des projets innovants.

La question des **financements**, de la **reconnaissance de leurs activités** et la **communication** sont souvent liées : un manque de communication peut générer un manque de reconnaissance, qui peut lui-même freiner l'accès à des sources de financements (sous forme de subventions de la part des collectivités locales notamment).

La problématique des **locaux** (trop petits, trop grands, mal situés, trop isolés) se pose pour 10% des interrogés, avec souvent une volonté exprimée d'aller vers des solutions mutualisées.

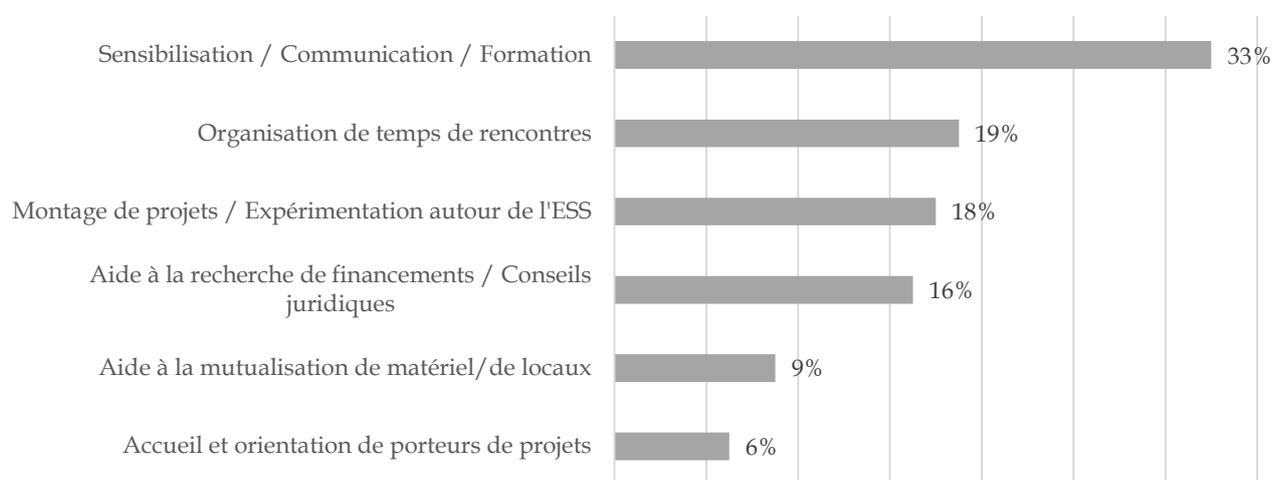
Enfin, les questions de **recrutement** et de **concurrence avec le secteur marchand** arrivent en dernières positions, la deuxième concernant surtout les structures de l'IAE dont la spécificité, en tant qu'acteurs de l'ESS, n'est pas toujours favorisée dans le cadre des appels d'offre par exemple, et sont directement concurrencées par les entreprises classiques.

Lors des entretiens, des problématiques liées au territoire du Pays Centre Bretagne ont également été régulièrement mentionnées. La question de **l'attractivité du territoire**, qui pâtit souvent d'une mauvaise image, peut constituer un frein à l'arrivée de populations nouvelles (le renouvellement démographique est une problématique rencontrée par certains collèges-lycées privés ou l'ADAPEI par exemple), mais aussi pour le recrutement de personnels qualifiés (Tisserent). Le **manque d'offres de transport** est aussi une contrainte régulièrement abordées (MFR, Mission locale), notamment pour les publics jeunes.

- **Attentes des acteurs ESS : pistes d'actions pour le pôle**

73% des acteurs interrogés pensent qu'un pôle de développement de l'économie sociale et solidaire pourrait les aider à résoudre certaines des problématiques qu'ils rencontrent aujourd'hui.

ACTIONS DU PÔLE ESS SOUHAITÉES PAR LES ACTEURS DU TERRITOIRE (QUESTIONNAIRE)



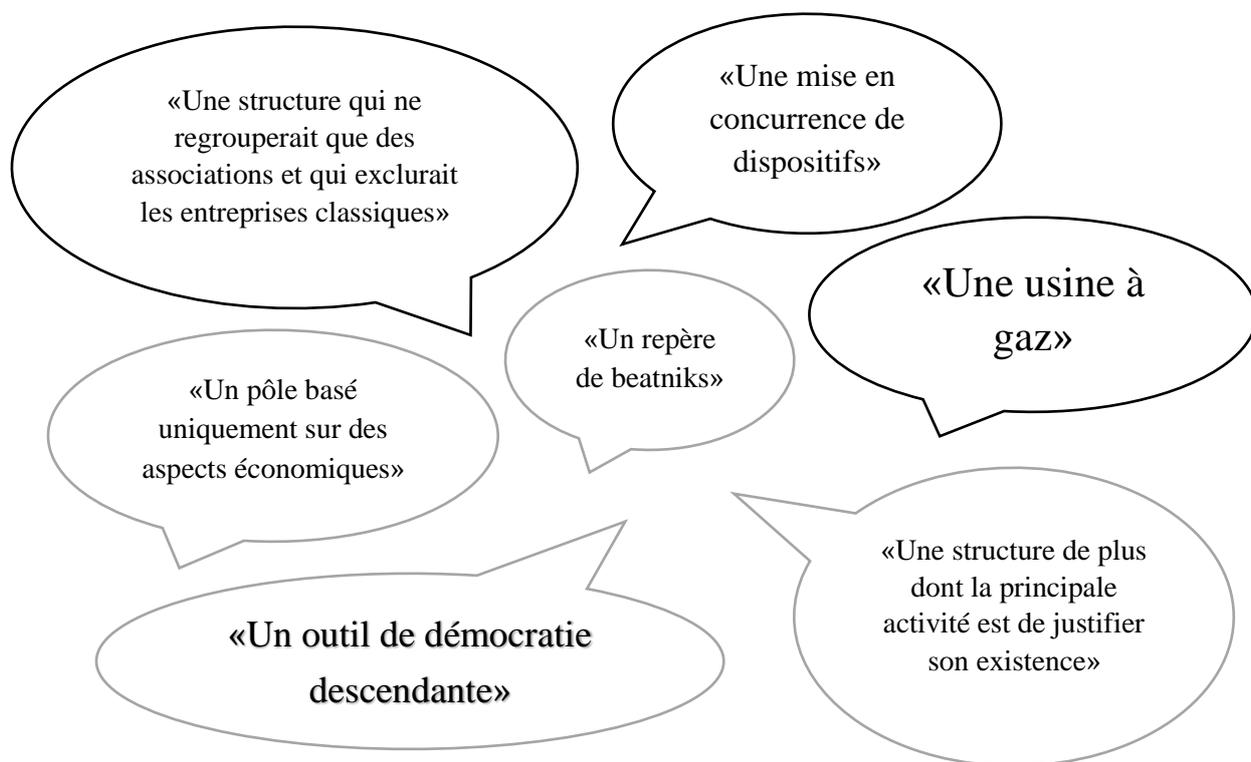
Si le rôle d'un pôle ESS sur un territoire apparaît encore flou pour les acteurs, ils sont une **large majorité à penser qu'il peut s'agir d'une opportunité intéressante à saisir**.

Concernant les actions que le pôle serait susceptible de porter, la **formation/sensibilisation à l'ESS** apparaît comme la première mesure à engager pour les acteurs. Le manque de connaissance du sujet et de ses enjeux par le grand public, les acteurs socio-économiques et les élus nécessite un travail pédagogique de présentation de ce qu'est l'ESS et ce qu'elle représente sur le territoire.

L'organisation de temps de rencontre correspond au besoin des acteurs de mieux se connaître et d'échanger ensemble dans la perspective de **monter des projets collectifs et d'expérimentation** sur le territoire. Un pôle ESS apparaît d'ailleurs pour plusieurs d'entre eux comme un outil capable **d'impulser des initiatives d'innovation sociale (espace de coworking, café associatif, CAE agricole, etc.)**.

L'aide à la recherche de financement et les **conseils juridiques** rejoignent essentiellement le besoin de veille sur les appels d'offre/à projets ou encore des conseils sur les agréments ESUS ou les avantages proposés aux entreprises de l'ESS. **L'accueil et l'orientation de porteurs de projets** n'arrive qu'en dernière position, du fait entre autre de la présence de plusieurs acteurs du secteur de l'accompagnement des entreprises sur le territoire (BGE, Entreprendre au féminin, CCI...).

A l'inverse, les structures de l'ESS ont également été interrogées sur ce que ne doit PAS être selon elles un pôle de développement de l'économie sociale et solidaire. A cette question, les réponses ont souvent été sans équivoques :



Il s'agissait, à ce stage de l'étude, d'un premier dessin de ce que pourraient être les attributions d'un pôle ESS sur le Pays Centre Bretagne. Le deuxième atelier participatif organisé le 22 mars à Loudéac a permis d'affiner le plan d'actions du futur pôle.

5.1.2. LE POSITIONNEMENT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Des **représentants élus de chacune des intercommunalités** du territoire ont été rencontrés individuellement : Guy Le Helloco et Xavier Hamon (CIDERAL), Valérie Poilane-Tabart (CCHM) et Gilles Rault (Commune Le Mené). Ces rencontres ont permis de désigner pour chaque EPCI 1 voire 2 élus mandatés pour suivre les avancées de l'étude et participer aux réunions (voir Annexe).

Des représentants du **Département des Côtes d'Armor** ont également été rencontrés : Erell Latry (chargée de mission dispositif emplois associatifs et politique de l'ESS), Olivier Quéro (directeur de la Maison du Département de Loudéac), Marie-Christine Cotin (vice-présidente à l'insertion), et Loïc Roscouet (conseiller départemental), qui a assisté au 1^{er} et 4^{ème} comités de pilotage de l'étude.

Concernant la **Région Bretagne**, la participation d'Anne Patault (vice-présidente chargée de l'égalité et de l'innovation sociale, déléguée à l'ESS) au comité de pilotage du 4 février a permis de sonder les attentes du Conseil régional. Par ailleurs, une rencontre a également été organisée le lundi 18 avril dans les locaux de la Région, permettant de faire le point sur l'étude, de présenter les pistes de formalisation du futur pôle et d'envisager une prolongation de l'étude de préfiguration. Enfin, la participation de Rozenn Tanguy (CRESS) au comité technique de l'étude apporte de nombreux éclairages par les retours d'expérience des autres pôles de développement de l'ESS en Bretagne.

Synthèse du positionnement des collectivités locales concernées par l'étude de préfiguration

<p>REGION BRETAGNE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Politique régionale de développement des Pôles de l'ESS, souhait d'une couverture de la Région • Aides financières pour études de préfiguration, puis pour fonctionnement des pôles • Processus de fusion de pôles encouragés • En attente des orientations budgétaires 2017
<p>CONSEIL DEPARTEMENTAL DES COTES D'ARMOR</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Non renouvellement du financement des pôles en 2017 sur leur fonctionnement, arrêt des financements pour l'organisation du mois de l'ESS • Possibilités de financements par projets s'inscrivant dans les politiques du Département (jeunesse, agriculture...)
<p>CIDERAL</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Intérêt pour le projet en tant que réseau d'acteurs associatifs ET d'entreprises locales • Opportunité de diversifier le tissu économique du territoire • De plus en plus d'actions engagées avec le Pays de Pontivy : une piste pour le futur pôle ESS ?
<p>COMMUNAUTE DE COMMUNES HARDOUINAIIS MENE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation importante (2 élus mandatés) • Le pôle pourrait prolonger des actions engagées sur le territoire autour des énergies ou la revitalisation des centres-bourgs par exemple • Opportunité de sensibiliser les élus et la population, et de travailler sur de nouveaux modèles agricoles
<p>LE MENE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Volonté de mandater un(e) élu(e) « peu sensibilisé » mais issu de l'ESS (banque, mutuelle...) • Deux élus mandatés par la commune nouvelle pour suivre l'étude de préfiguration • Accompagner les nouvelles formes d'économie émergentes : anticiper, innover, accompagner les porteurs de projet • Echelle du Pays Centre Bretagne pertinente? (pas vraiment d'identité « Pays »)

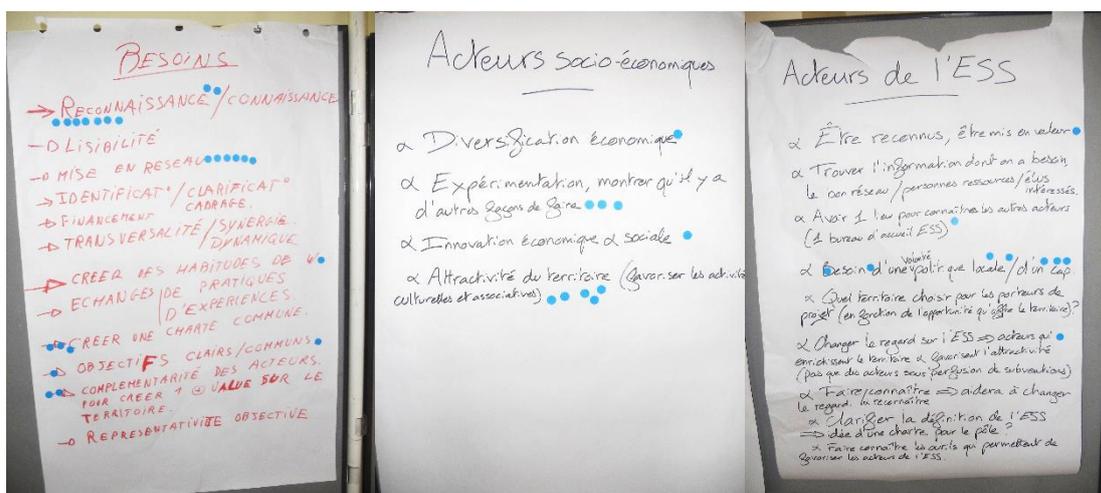
5.2. PLAN D' ACTIONS ET FICHES ACTIONS DU FUTUR POLE ESS CENTRE-BRETON

5.2.1. LE PLAN D' ACTIONS

Le forum participatif du mardi 22 mars 2016 a eu pour objectif de définir plus précisément les besoins du territoire et des pistes d'actions concrètes (voir Annexe).

Parmi les besoins exprimés par les acteurs, reviennent le plus souvent :

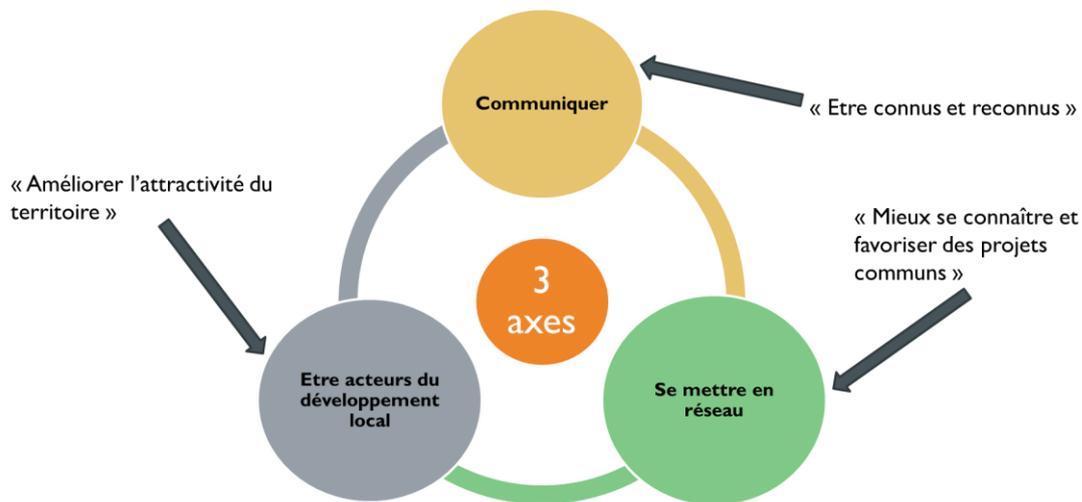
- la nécessité de plus et mieux communiquer sur leurs activités et leurs spécificités,
- la nécessité de se mettre davantage en réseau, afin de faciliter les processus de coopération,
- la nécessité d'améliorer l'attractivité du territoire du Centre Bretagne



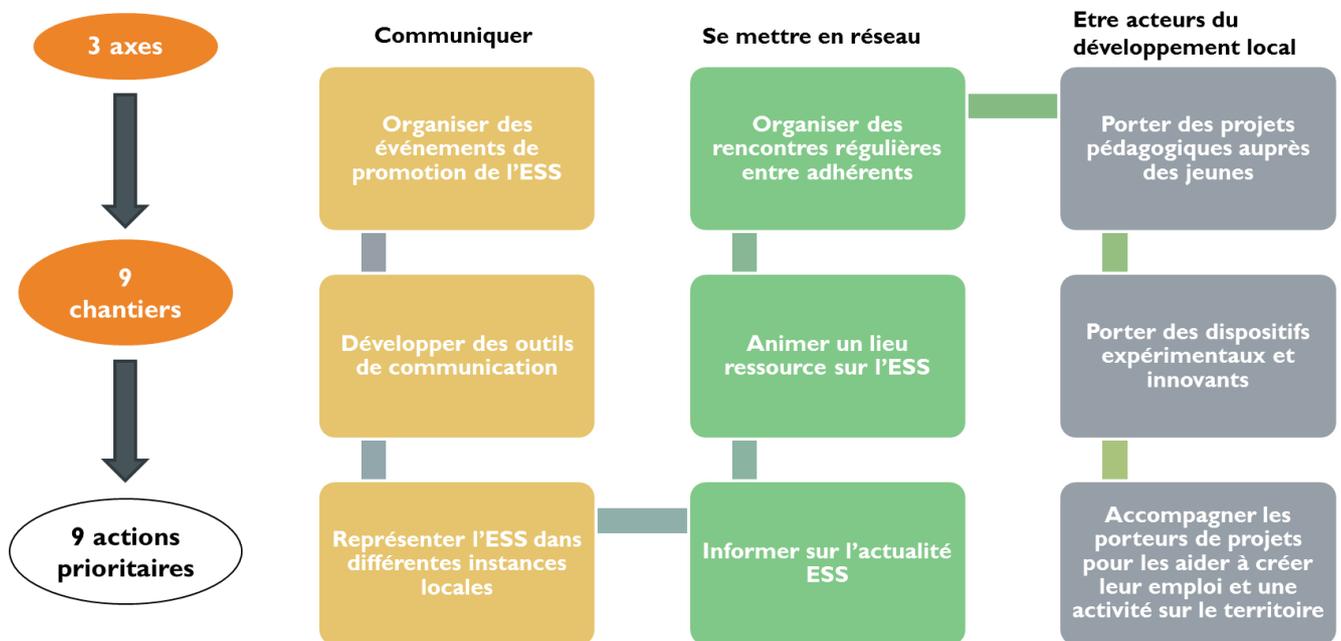
Ces besoins ont permis de définir des pistes d'actions, qui ont-elles-mêmes abouti à la rédaction d'un plan d'actions sur 3 ans, définissant les priorités du pôle, les sources de financement, les cibles, les partenaires et le calendrier (voir ci-dessous). **La volonté des acteurs ESS du territoire est que ce pôle rentre dans l'opérationnel le plus rapidement possible ;** qu'en parallèle des actions de communication et de mise en réseau, le pôle soit dès le démarrage en capacité d'être acteur du développement local. Cet aspect pourra prendre forme par exemple via l'impulsion d'une réflexion sur la création d'une Coopérative Jeunesse de Services sur le territoire, via le positionnement sur des appels à projets ou à expérimentation, ou encore via la co-rédaction d'un guide de l'accompagnement du porteur de projet ESS en Centre Bretagne.

Ce plan d'actions s'inscrit dans le cadre défini par le Conseil Régional pour les Pôles ESS. Nous sommes en effet repartis des trois missions « socles » des pôles bretons, comme autant d'axes stratégiques :

- communiquer,
- se mettre en réseau
- être acteurs du développement local



Puis nous avons identifié pour chacun de ces axes 3 chantiers répondant aux besoins du territoire :



Enfin, dans chacun de ces chantiers, nous avons identifié

- les actions à conduire,
- les actions prioritaires pouvant / devant être mises en œuvre à court terme, chacune de ces actions prioritaires faisant l'objet d'un travail plus approfondi sous la forme d'une fiche action.

Le tableau page suivante propose une synthèse générale de ce plan d'action :

PLAN D' ACTIONS 2017-2019 DE L'ADESS CENTRE BRETAGNE			ACTIONS	PAR QUOI ON COMMENCE ?	PUBLIC CIBLE						ACTEURS RESSOURCES	FINANCEMENT	CALENDRIER
AXE	OBJECTIF	CHANTIER			Acteurs ESS mobilisés	Autres acteurs ESS	Porteurs de projet	Collectivités	Autres acteurs éco	Société civile			
COMMUNIQUER	Faire connaître et reconnaître l'ESS, ses acteurs et leurs contributions au territoire	Organiser des événements de promotion de l'ESS	Expositions, reportages, conférences, mois de l'ESS, visites d'entreprises, formations sur les outils de soutien à l'ESS	Relayer le mois de l'ESS sur le territoire	X	X	X	X	X	X	Acteurs ESS, animateurs éco, réseau des pôles, MEEF, CCI...	Socle + Financement départemental pour le mois de l'ESS (?) + Prestations...	2017-2018
		Développer des outils de communication	Site web, réseaux sociaux, plaquette des acteurs ESS	Créer et animer une page Facebook ADESS Centre Bretagne	X	X	X	X	X	X			2017
		Représenter l'ESS dans différentes instances locales	Participation à des groupes de travail, Conseil de développement, Leader, SPEP, Carrefour social	Mettre en place des outils de coordination pour une représentation de l'ADESS dans les instances stratégiques	X								2017-2019
SE METTRE EN RESEAU	Favoriser l'interconnaissance et la coopération entre acteurs d'horizons différents	Organiser des rencontres régulières entre adhérents	Blablas de l'ESS, petits dej de l'ESS, ateliers, co-rédiger une charte qui clarifie la définition de l'ESS, les objectifs et le mode de fonctionnement du pôle	Organiser des temps d'échange « Blablas de l'ESS »	X	X					Acteurs ESS, réseau des pôles, collectivités locales, animateurs éco...	Socle + Prestations + Location du lieu + Leader + Crédits régionaux...	2017-2019
		Animer un lieu ressource sur l'ESS	Hébergement d'acteurs ESS, bureau de permanences, centre de ressources documentaires, espace de coworking équipé	Rédaction d'un cahier des charges co-construit avec les futurs partenaires du lieu	X	X	X		X	X			2018-2019
		Informier sur l'actualité ESS	Veille informationnelle, diffusion d'appels à projets, newsletter	Mise en place d'une veille relayée via Facebook et mailing liste	X	X							2017-2019
ETRE ACTEURS DU DEVELOPPEMENT LOCAL	Contribuer à l'attractivité du territoire par la conduite d'expérimentations et de projets d'innovation sociale	Porter des projets pédagogiques auprès des jeunes	TAP, sorties scolaires sur l'ESS, coopératives jeunesse de services	Impulser une réflexion sur une CJS sur le Centre Bretagne				X		X	Animateurs jeunesse, collectivités locales, CCI, BGE, Avant- Premières, Entreprendre au féminin...	Socle + Subventions de collectivités locales (CJS, TAP...) + Contribution des bénéficiaires + Appels à projets + Prestations + Leader + Crédits régionaux...	2017-2019
		Porter des dispositifs expérimentaux et innovants	Ex : « Territoire 0 chômage de longue durée », CAE agricole, redynamisation des centres-bourgs, ENR etc.	Monter un dossier de candidature pour l'expérimentation « Territoire 0 chômage de longue durée »	X	X	X	X	X	X			2017-2019
		Accompagner les porteurs de projets pour les aider à créer leur emploi et une activité sur le territoire	Primo accueil, information, orientation, diagnostic. Permanences, formations sur les outils coopératifs et d'animation participative, information sur la reprise en SCOP	Co-rédiger un guide d'accompagnement du porteur de projet ESS			X	X		X			2017-2019

5.2.2. LES FICHES ACTIONS

9 fiches actions prioritaires de l'ADESS Centre Bretagne ont été rédigées, détaillant les 9 actions à engager prioritairement par le futur pôle ESS :

Fiche action 1 : Relayer le mois de l'ESS sur le territoire

<p>Axe : Communiquer Objectif : Faire connaître et reconnaître l'ESS Chantier : Organiser des événements de promotion de l'ESS</p>	
<p>▪ Objectifs : Rendre visible sur le Centre Bretagne, auprès du plus grand nombre, les actions et activités du secteur de l'ESS.</p>	<p>▪ Pilotage de l'action : Commission « Mois de l'ESS » du pôle.</p>
<p>▪ Cible : Tout public</p>	<p>▪ Réalisation : L'animateur/rice du pôle. Pôle communication de la CRESS.</p>
<p>▪ Mise en œuvre : Création d'une commission « Mois de l'ESS » et mobilisation des acteurs locaux autour d'un programme d'actions (visites d'entreprises, conférences, ateliers, forums, expositions, projections de films...). Co-construction de ce programme avec les pôles ESS voisins.</p>	<p>▪ Partenaires à mobiliser : CRESS Bretagne, Pôles ESS voisins, Conseil départemental des Côtes d'Armor, Acteurs locaux</p>
<p>▪ Moyens affectés : Mission socle du pôle, participation financière du Conseil départemental (?) et des collectivités locales.</p>	<p>▪ Retours d'expériences : Tous les pôles ESS bretons</p>

Fiche action 2 : Créer et animer une page Facebook ADESS Centre Bretagne

Axe : Communiquer Objectif : Faire connaître et reconnaître l'ESS Chantier : Développer des outils de communication	
Objectifs : Communiquer auprès du plus grand nombre sur le pôle ESS et ses adhérents, les services et les actions proposées, informer sur l'actualité ESS du territoire, les événements, diffuser des offres d'emploi...	Pilotage et réalisation de l'action : L'animateur/riche du pôle.
Cible : Grand public et acteurs de l'ESS	
Mise en œuvre : Création d'une page Facebook « ADESS du Centre Bretagne ». Mise en ligne régulière et management hebdomadaire de la page.	Partenaires à mobiliser : Médias locaux, adhérents du pôle, acteurs locaux.
Moyens affectés : Mission socle du pôle ESS.	Retours d'expériences : Tous les pôles ESS bretons

Fiche action 3 : Etre présent dans les instances stratégiques*

<p>Axe : Communiquer</p> <p>Objectif : Faire connaître et reconnaître l'ESS</p> <p>Chantier : Représenter l'ESS dans les instances locales</p>	
<p>■ Objectifs :</p> <p>Porter l'ESS au niveau local et participer au dialogue civil territorial, développer des coopérations avec les acteurs locaux, être force de proposition pour le développement du territoire, identifier le pôle comme acteur essentiel du développement local.</p>	<p>■ Pilotage de l'action :</p> <p>Conseil d'Administration / Bureau du Pôle.</p>
<p>■ Cible :</p> <p>Acteurs de l'ESS mobilisés et non mobilisés, collectivités locales.</p>	<p>■ Réalisation :</p> <p>Représentants du Conseil d'Administration / Bureau du Pôle</p> <p>Ponctuellement Animateur/rice du pôle.</p>
<p>■ Mise en œuvre :</p> <p>Coordination de la participation du pôle ESS aux instances de développement local (représentation des acteurs de l'ESS, mise en œuvre d'actions, offres alternatives).</p> <p>Induit une concertation interne au pôle pour que cette mission soit partagée, et que l'information circule entre adhérents.</p> <p><i>(Beaucoup des acteurs pressentis pour faire vivre le pôle participent déjà à ces instances dans le cadre de leur activité propre. Il s'agit bien à terme d'y participer au nom d'un collectif, et de partager l'information avec ce collectif).</i></p>	<p>■ Partenaires à mobiliser :</p> <p>Tous les acteurs du développement socio-économique local</p>
<p>■ Moyens affectés :</p> <p>Engagement des adhérents, Mission socle du pôle ESS.</p>	<p>■ Retours d'expériences :</p> <p>Tous les pôles ESS bretons</p>

*Depuis le début de la préfiguration, en septembre 2015, le pôle ESS centre-breton a été sollicité pour devenir partenaire d'un groupe de travail œuvrant à l'organisation d'une « semaine de la mobilité en Centre Bretagne ». La chargée de mission sur la préfiguration a participé à l'ensemble des réunions de co-construction de ce temps fort, ainsi qu'à l'animation de certaines actions lors de ladite semaine (du 18 au 23 avril) : animation des aires de covoiturage, animation d'un café-débat, coordination des intervenants. Cette contribution a permis d'affirmer d'ores et déjà la plus-value d'un pôle ESS sur le territoire, en termes de compétences d'animation territoriale et de capacité à être force de proposition, notamment en matière d'innovation sociale. Par ailleurs, cette première représentation du pôle ESS dans un groupe de travail a permis de renforcer l'interconnaissance entre acteurs du territoire et de mieux faire connaître l'étude de préfiguration. Voir en annexe le programme de la semaine de la mobilité en Centre Bretagne.

Fiche action 4 : Organiser des temps d'échange « Blablas de l'ESS »

<p>Axe : Se mettre en réseau</p> <p>Objectif : Favoriser l'interconnaissance et la coopération entre acteurs ESS</p> <p>Chantier : Organiser des rencontres régulières</p>	
<p>▪ Objectifs : Connaître et faire connaître ce qu'est l'ESS, ses acteurs et les enjeux qu'elle recouvre, notamment en matière d'innovation sociale. Temps de rencontre et d'échange entre acteurs de l'ESS. Mobiliser de nouveaux partenaires.</p>	<p>▪ Pilotage de l'action : Commission « Communication » du pôle.</p>
<p>▪ Cible : Acteurs de l'ESS mobilisés et non mobilisés. Médias locaux.</p>	<p>▪ Réalisation : L'animateur/rice du pôle.</p>
<p>▪ Mise en œuvre : Création d'une commission communication au sein du pôle pour le choix des thèmes, intervenants, dates, lieux. Définition d'un format pérenne et régulier (lieux uniques ou variables, charte graphique...).</p>	<p>▪ Partenaires à mobiliser : Intervenants spécialistes de la thématique proposée, acteurs ESS du territoire...</p>
<p>▪ Moyens affectés : A déterminer en fonction des supports et des actions. Participation du public. Défraiement des intervenants. Mission socle du pôle ESS.</p>	<p>▪ Retours d'expériences : Tous les pôles ESS bretons</p>

Fiche action 5 : Rédaction d'un cahier des charges avec les futurs partenaires du lieu

<p>Axe : Se mettre en réseau Objectif : Favoriser l'interconnaissance et la coopération entre acteurs ESS Chantier : Animer un lieu ressource sur l'ESS</p>	
<p>▪ Objectifs : Poser les bases de la création d'un futur lieu ressource sur l'ESS en Centre Bretagne : utilité, contenu, moyens, partenaires, modèle économique...</p>	<p>▪ Pilotage de l'action : Commission « Lieu ressource » du pôle.</p>
<p>▪ Cible : Acteurs de l'ESS mobilisés et non mobilisés, porteurs de projets, autres acteurs économiques, grand public, médias locaux.</p>	<p>▪ Réalisation : L'animateur/rice du pôle.</p>
<p>▪ Mise en œuvre : Création d'une commission « Lieu ressource ». Organisation d'ateliers de co-construction du cahier des charges, recherche d'un lieu, de financements, réalisation d'un benchmark. Ouvrir la réflexion à la création d'un espace de coworking permettant d'ouvrir le lieu aux autres acteurs économiques.</p>	<p>▪ Partenaires à mobiliser : Acteurs ESS du territoire, collectivités locales...</p>
<p>▪ Moyens affectés : A déterminer en fonction des supports et des actions.</p>	<p>▪ Retours d'expériences : ADESS Brest, ADESS Morlaix, Reso solidaire</p>

Fiche action 6 : Mise en place d'une veille relayée via Facebook et mailing liste

<p>Axe : Se mettre en réseau</p> <p>Objectif : Favoriser l'interconnaissance et la coopération entre acteurs ESS</p> <p>Chantier : Informer sur l'actualité ESS</p>	
<p>▪ Objectifs :</p> <p>Diffuser aux acteurs ESS du territoire les informations relatives au développement local et à l'ESS : veille informationnelle et juridique, diffusion d'appels à projets, newsletter...</p>	<p>▪ Pilotage de l'action :</p> <p>ADESS Centre Bretagne.</p>
<p>▪ Cible :</p> <p>Acteurs de l'ESS mobilisés et non mobilisés, porteurs de projets, autres acteurs économiques.</p>	<p>▪ Réalisation :</p> <p>L'animateur/rice du pôle.</p>
<p>▪ Mise en œuvre :</p> <p>Insertion dans les réseaux, inscriptions aux newsletters, tri des informations et relai aux acteurs via la page Facebook et une mailing liste. Possibilité pour les acteurs de poster eux-mêmes des informations sur la page Facebook.</p>	<p>▪ Partenaires à mobiliser :</p> <p>Acteurs ESS du territoire, collectivités locales, acteurs socio-économiques, réseau des pôles...</p>
<p>▪ Moyens affectés :</p> <p>Mission socle du pôle.</p>	<p>▪ Retours d'expériences :</p> <p>Tous les pôles ESS bretons</p>

Fiche action 7 : Impulser une réflexion sur une CJS sur le Centre Bretagne

<p>Axe : Etre acteur du développement local</p> <p>Objectif : Contribuer à l'attractivité du territoire</p> <p>Chantier : Porter des projets pédagogiques auprès des jeunes</p>	
<p>▪ Objectifs :</p> <p>Faire connaître les Coopératives Jeunesse de Services en Centre Bretagne, en vue de développer ce type de dispositif sur le territoire.</p>	<p>▪ Pilotage de l'action :</p> <p>ADESS Centre Bretagne.</p>
<p>▪ Cible :</p> <p>Jeunes (+ 16 ans) et collectivités locales</p>	<p>▪ Réalisation :</p> <p>L'animateur/rice du pôle.</p>
<p>▪ Mise en œuvre :</p> <p>La CJS permet de sensibiliser les jeunes à la création d'entreprises coopératives et de créer eux-mêmes leur job d'été. Cette forme de coopération nous vient du Québec et se développe depuis quelques années en France, de plus en plus de communes et intercommunalités s'intéressant à ce dispositif. La première étape de cette action consistera à faire connaître les CJS en Centre Bretagne, dans le but de mobiliser de futurs partenaires du dispositif.</p>	<p>▪ Partenaires à mobiliser :</p> <p>Collectivités locales (politique jeunesse), missions locales, Département, Région, ...</p> <p>A raccrocher au dispositif « 0 Chômage longue durée »</p>
<p>▪ Moyens affectés :</p> <p>Aides dédiées (Département, Région, fonds européens)</p> <p>S'appuyer sur les Blablas de l'ESS, le mois de l'ESS et des retours d'expérience</p>	<p>▪ Retours d'expériences :</p> <p>Des CJS ont été créées à Quintin (contact : Rich'ESS), Saint Briec (contact : Avant Premières), Bégard (contact : Avant Premières).</p>

Fiche action 8 : Monter un dossier de candidature pour l'expérimentation
« Territoire 0 chômage de longue durée »

<p>Axe : Etre acteur du développement local Objectif : Contribuer à l'attractivité du territoire Chantier : Porter des dispositifs expérimentaux et innovants</p>	
<p>▪ Objectifs : Positionner le Centre Bretagne comme territoire candidat à l'expérimentation du dispositif. Etre moteur d'expérimentations et d'innovations sociales.</p>	<p>▪ Pilotage de l'action : ADESS Centre Bretagne. acteurs socio-économiques locaux, collectivités locales</p>
<p>▪ Cible : Chômeurs longue durée, acteurs ESS, collectivités locales</p>	<p>▪ Réalisation : L'animateur/rice du pôle.</p>
<p>▪ Mise en œuvre : Le dispositif « Territoire 0 chômage de longue durée » vise à proposer à tous les chômeurs de longue durée d'un territoire un emploi adapté à leurs compétences, en s'appuyant sur des entreprises solidaires pour créer des CDI au SMIC. Le financement de ces emplois se fait en réorientant les coûts de la privation d'emploi vers le financement d'un marché du travail nouveau et complémentaire. L'ADESS Centre Bretagne pourrait être la structure coordinatrice du dispositif, en collaboration avec les acteurs locaux et notamment les groupements d'employeurs.</p>	<p>▪ Partenaires à mobiliser : Acteurs de l'insertion et de l'emploi, collectivités.</p>
<p>▪ Moyens affectés : Financements du dispositif.</p>	<p>▪ Retours d'expériences : Pipriac dans le 35</p>

Fiche action 9 : Co-rédiger un guide d'accompagnement du porteur de projet ESS

<p>Axe : Etre acteur du développement local</p> <p>Objectif : Contribuer à l'attractivité du territoire</p> <p>Chantier : Accompagner les porteurs de projets</p>	
<p>▪ Objectifs :</p> <p>Porter à connaissance des porteurs de projet les aides disponibles, les accompagnements existants, les financeurs,</p>	<p>▪ Pilotage de l'action :</p> <p>ADESS Centre Bretagne.</p>
<p>▪ Cible :</p> <p>Tous porteurs de projet</p>	<p>▪ Réalisation :</p> <p>L'animateur/rice du pôle.</p>
<p>▪ Mise en œuvre :</p> <p>L'ESS propose des réseaux d'acteurs, dispositifs financiers et statuts qui complètent l'offre « classique » faite aux porteurs de projet.</p> <p>A travers cette action, il s'agit de poser un état des lieux du « qui fait quoi » en constituant un outil (facilement modifiable) au service de l'animateur de l'ADESS Centre Bretagne, mais qui sera également mis au service des structures d'accompagnement existantes pour présenter (et parfois clarifier) les propositions fléchées ESS.</p> <p>Il s'agit donc essentiellement d'un travail d'état des lieux et de coordination.</p>	<p>▪ Partenaires à mobiliser :</p> <p>Tous : Collectivités locales (dévéco), Région, partenaires financiers, professionnels de l'accompagnement, ...</p>
<p>▪ Moyens affectés :</p> <p>Mission socle du pôle ESS.</p>	<p>▪ Retours d'expériences :</p> <p>L'ADESS Trégor (coordination de l'accompagnement des porteurs de projet)</p> <p>ADESS Morlaix (fléchage des accompagnements en fonction de la maturité du projet).</p>

5.3. VERS UN POLE ESS CENTRE BRETON QUI DEPASSE LES LIMITES DU PAYS ?

Dès le début de la préfiguration, le **scénario d'un pôle ESS mutualisé** avec un ou plusieurs territoires voisins du Pays Centre Bretagne s'est imposé comme une piste d'étude : la petite taille du territoire, le nombre restreint d'acteurs ESS et la tendance des pôles existants à s'inscrire dans des logiques de rapprochement (projet de fusion entre les pôles des Vallons de Vilaine, Brocéliande et Rennes, entre l'ADESS Trégor et le futur pôle de Guingamp...) ont très largement contribué à affirmer cette orientation comme un scénario pour la création d'un pôle ESS en Centre Bretagne.

Depuis le début du mois de février, des **rencontres** ont eu lieu entre le Conseil de développement du Pays Centre Bretagne et des représentants de territoires limitrophes, rencontres qui se sont poursuivies jusqu'à la fin de l'étude sur les Pays de Saint-Brieuc, Ploërmel, COB et Pontivy.

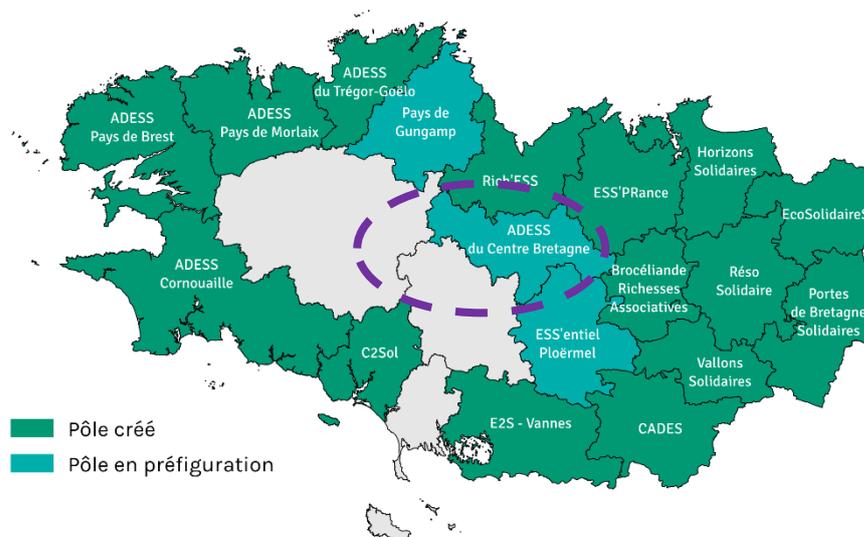
Pays de Pontivy	Pays COB	Pays de Saint-Brieuc	Pays de Ploërmel
4 rencontres. Lundi 20 juin : Réunion de présentation du pôle ESS à Pontivy. Une action commune pendant le Mois de l'ESS?	Rapprochement vers l'ADESS Brest. Re-découpage du Pays (loi NOTRe). Organisation d'une réunion de présentation de l'ADESS Centre Bretagne à Rostrenen à la rentrée?	Volonté de coopérer avec le Centre-Bretagne sur l'ESS. Idée d'un portage transitoire du salarié de l'ADESS Centre Bretagne par Rich'ESS. Idée de projet commun : un séminaire sur les CJS en mars 2017.	Rencontre prévue le jeudi 26 mai 2016 avec le pôle ESS. Echange d'expériences sur nos 2 territoires (ex du Champ commun à Augan)?

Ces rencontres, ainsi que les échanges avec les acteurs locaux, ont permis de faire l'**analyse des avantages et inconvénients** d'une mutualisation avec chacun des territoires voisins (voir tableau pages suivantes).

Scénarios de rapprochement	Points positifs	Points négatifs
<p>Rich'ESS</p> <p>Pôle de développement de l'ESS du Pays de Saint Briec Créé en 2011</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pôle structuré, place importante de l'ESS sur le territoire (18,7 % des emplois) - Beaucoup de sièges d'entreprises de l'ESS qui interviennent sur le Pays Centre Bretagne sont sur le Pays de Saint Briec - Projet d'incubateur ESS départemental 	<ul style="list-style-type: none"> - Problématiques urbaines - Peu de tradition de coopération entre les deux territoires - Craintes que le Pays Centre Bretagne soit le parent pauvre dans le cadre d'un regroupement
<p>Pays de Pontivy</p> <p>Etude de préfiguration réalisée en 2012-2013, n'a pas abouti à la création d'un pôle de développement de l'ESS</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Problématiques et bassins de vie communs entre les deux Pays, de plus en plus de projets appréhendés en commun - Très intéressante étude de préfiguration, s'appuyant sur une forte mobilisation des acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - L'échec de la création d'un pôle a été vécu comme un traumatisme, d'autant que les acteurs de l'ESS s'étaient très investis - Un territoire bicéphale, le sud est plus tourné vers le littoral
<p>Pays Centre Ouest Bretagne</p> <p>Aucune étude de préfiguration engagée à ce jour</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Une partie du territoire, la Costarmoricaïne, sur des problématiques très proches de celles du Pays Centre Bretagne - Le 1er Pays breton pour le poids de l'ESS dans l'emploi (20,3%) - 3 porteurs de projets du COB ont pris contact avec la chargée de mission ESS depuis le début de la préfiguration 	<ul style="list-style-type: none"> - Aucune dynamique engagée autour de l'ESS - Un rapprochement avec le Pays Centre Bretagne amènerait à un territoire très vaste (trop pour être opérationnel ?) - Rapprochement du COB avec l'ADESS Brest
<p>ESS'entiel Ploërmel-Pays de Ploërmel</p> <p>Etude de préfiguration d'un Pôle de développement de l'ESS du Pays de Ploërmel en cours</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Beaucoup de caractéristiques communes entre Pays de Ploërmel et Pays Centre Bretagne - Dynamique d'acteurs importante autour de l'innovation en milieu rural 	<ul style="list-style-type: none"> - Etude de préfiguration en cours, pôle non structuré - Dans le cadre de l'étude de préfiguration réflexion sur un scénario de rapprochement – plutôt orienté vers Vannes – mais option non retenue à ce jour par les acteurs. - Territoire davantage tourné vers Rennes et le sud Morbihan
<p>ESS'PRance</p> <p>Pôle de développement de l'ESS du Pays de Dinan Créé en 2012</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pôle structuré - Un fort maillage d'acteurs ESS, dont près de 1000 emplois dans des coopératives, 	<ul style="list-style-type: none"> - Pôle en réflexion sur sa structuration - Pôle tourné vers Saint Malo et le pôle Horizons Solitaires; projets communs en cours et à venir - Un bassin de vie très différent de celui du Centre Bretagne - Pas de tradition de coopération entre les deux territoires
<p>BRAS - Brocéliande Richesses Associatives</p> <p>Pôle de développement de l'ESS du Pays de Brocéliande Créé en 2008</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pôle structuré - Des travaux très centrés sur la vie associative 	<ul style="list-style-type: none"> - En réflexion pour un rapprochement - projet de fusion avec Rennes / Réso Solidaire et le Pays des Vallons de Vilaine / Vallons Solidaires - Peu de tradition de coopération entre les deux territoires

Le comité technique a souhaité présenter au comité de pilotage la **piste privilégiée en matière de formalisation d'un pôle ESS en Centre Bretagne, qui est de créer une association basée sur un projet tel que esquissé à ce stade, et non sur un territoire délimité**. Le contexte territorial fortement chamboulé par la loi NOTRe ne permet pas aujourd'hui de répondre à la question du « bon territoire » pour un pôle ESS en Centre Bretagne. La montée en puissance des EPCI et l'avenir incertain de l'échelon Pays imposent de revoir le modèle jusqu'ici normalisé de 1 pôle = 1 Pays.

L'idée d'une ADESS Centre Bretagne, née du Pays Centre Bretagne, mais sans délimitation géographique (ou à tout le moins avec des statuts n'hypothéquant pas l'avenir) vise à **ouvrir l'adhésion au projet du pôle, d'acteurs et de collectivités appartenant à des territoires voisins du Pays Centre Bretagne (Pontivy, partie Est du COB...)**.

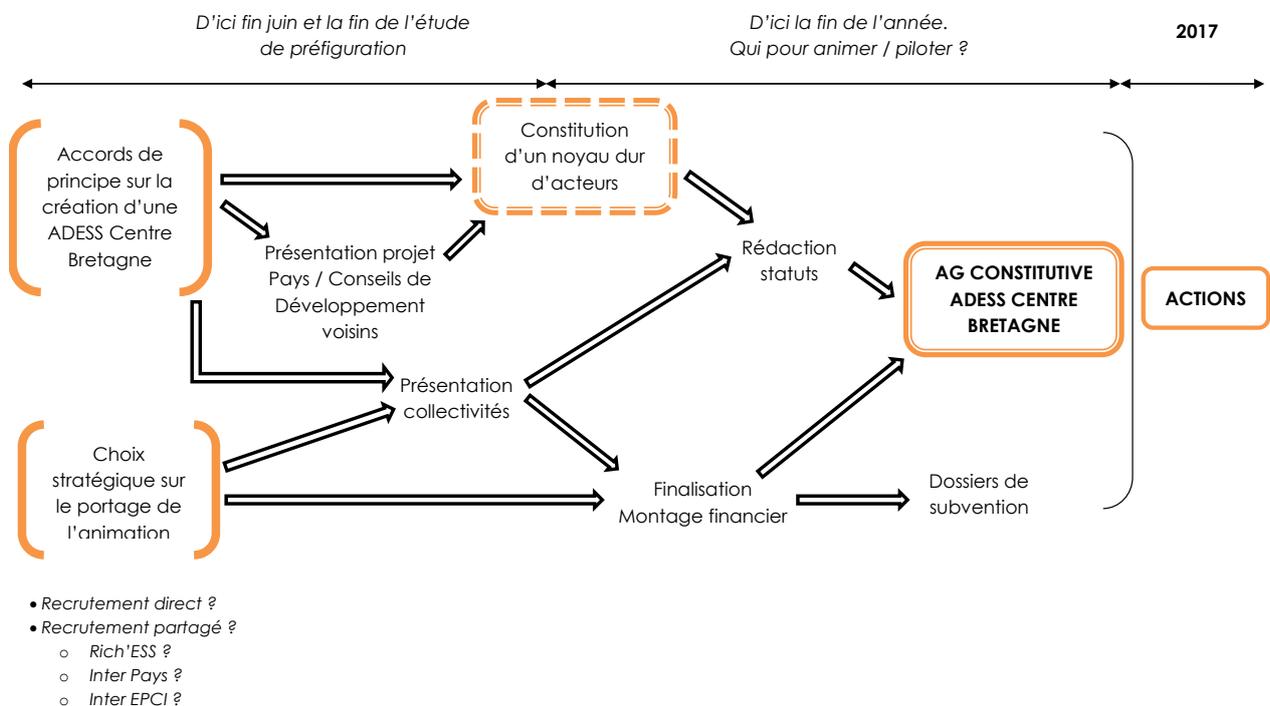


6. LA MISE EN ŒUVRE DU POLE ESS CENTRE BRETAGNE

6.1. RETOUR VERS LES ACTEURS

En mai 2016, nous avons planifié la charge de travail restant à conduire pour

- une création d'un pôle ESS sur le Pays Centre Bretagne (nommé à partir de ce moment-là ADESS Centre Bretagne, ce nom sera confirmé ou infirmé par le groupe qui travaillera sur les statuts),
- la mise en œuvre des premières actions sur le pôle avant la fin de l'année 2016, pour une structure pleinement opérationnelle à partir de 2017.



La première étape de cette dernière ligne droite était à nouveau un retour vers les acteurs, avec la constitution d'un noyau dur d'acteurs qui aurait vocation à porter la constitution de l'ADESS Centre Bretagne, puis son animation et son administration.

Nous sommes donc retournés à la rencontre de quatorze acteurs qui s'étaient investis dans cette étude de préfiguration pour leur présenter le plan d'actions, le projet d'ADESS Centre Bretagne et la suite du projet.

Ces acteurs sont :

- Laurence LANOE - **Mission locale**,
- Philippe MEVEL - **D.E.S.**,
- Cécile MAZURIER - **Cac Sud 22**,

- Josette VIVIER - **Entreprendre au féminin**,
- Alain JOLIVEL - **Initiative Centre Bretagne**,
- Eric JAFFROT - **MFR Loudéac**,
- Marc CLUZEAU - **Val de Landrouet**,
- Alexandra GLAIS - **Tisserend**,
- Karine LEGENDRE - **Familles rurales**,
- Fabrice KAS - **Mutualité française**,
- Manuela CHARLES - **ADALEA**,
- Laurent MAZURIER - **Avant-Premières**,
- Armand LERAY, **Conseil de Développement du Pays Centre Bretagne**,
- Serge HAMON, **ODCM**.

Impressions sur le projet d'ADESS Centre Bretagne

Avis globalement très positif :

« Ca a du sens pour nous, car nous travaillons à l'échelle du bassin de Loudéac-Pontivy »
(Mission locale)

« Nos territoires ruraux ont du potentiel mais peu d'acteurs volontaires par rapport aux territoires urbains. C'est bien d'unir nos forces. Il y a une proximité culturelle avec les territoires voisins, cette approche est donc cohérente » (Cac Sud 22)

« Très pertinent, notamment par rapport à l'incubateur de Rich'ESS, cela pourra permettre de mieux coopérer pour l'accompagnement des porteurs de projets. » (Entreprendre au féminin)

Points de vigilance :

« Comment réussir à fédérer sur une grande surface? Il faudra trouver des thématiques communes » (MFR Loudéac)

« Il faudra faire attention à ne pas partir dans tous les sens, "faire moins mais mieux" » (Val de Landrouet)

■ **Implication dans la poursuite de l'étude de préfiguration**

13 « Oui » sur 14 (participation conditionnelle de la Mission locale)

Points de vigilance :

Nécessité de mobiliser davantage les administrateurs,

Limiter la fréquence des réunions à 1/mois, voire 1/trimestre selon les acteurs.

- **Participation au futur CA**

10 membres potentiels : Mission locale, Cac Sud 22, D.E.S., EAF, Initiative Centre Bretagne, ADALEA, MFR Loudéac, Avant-Premières, Conseil de Développement, ODCM

Réserves : acceptation par le CA, implication des administrateurs.

4 membres indisponibles : Tisserend, Familles rurales, Val de Landrouet, Mutualité Française de Bretagne

- **Projets plébiscités par les acteurs**

1. La mise en réseau !

2. Portage de projets collectifs :

- Organisation du Mois de l'ESS (novembre 2016) : Cac Sud 22, EAF, Tisserend, D.E.S., Avant-Premières, MFR, Familles rurales, Mutualité française
- Projets pédagogiques auprès des jeunes, et notamment lancer une réflexion sur une Coopérative jeunesse de services : Mission locale, D.E.S., Mutualité française, EAF
- Répondre à des appels à projet

- **Ce que la préfiguration de ce projet de pôle a d'ores et déjà contribué à apporter :**

Une mise en réseau :

« Ca a permis la connaissance de nouveaux partenaires, et la possibilité de nouveaux partenariats, avec EAF par exemple » (Initiative Centre Bretagne)

Une meilleure connaissance du sujet :

« Ces premiers travaux m'ont permis d'enfin comprendre ce qu'est l'ESS » (MFR Loudéac)

Une ouverture :

« Ca fait du bien de pouvoir s'ouvrir à autre chose » (Tisserend)

« Permet de communiquer sur le Centre Bretagne par le biais d'une autre économie, et montrer qu'il n'y a pas que sur la côte qu'il se passe des choses » (Val de Landrouet)

Par ailleurs, le pôle ESS centre breton en préfiguration a rapidement été identifié sur le territoire, et la chargée de mission a ainsi été sollicitée à de nombreuses reprises :

- Par 5 porteurs de projets (production et commercialisation de produits de promotion touristique - cartes postales, sets de table, posters // programme d'accompagnement des femmes enceintes // agriculture biologique // formation numérique // ressourcerie). Ont été apporté à ces porteurs de projet :
 - Des conseils sur les acteurs à consulter (EAF, Avant-Premières, CCI, BGE...)
 - Des conseils sur la structuration de leurs projets et leur présentation

- Des informations sur le financement participatif et la finance solidaire
 - De la mise en réseau
- Par les salariés du Pays Centre Bretagne, auxquels elle a proposé un temps d'information sur les SCIC et les SCOP
 - Par la coordinatrice de la semaine de la mobilité en Centre Bretagne (avril 2016), pour rejoindre le groupe de travail et participer aux réflexions et animations
 - Par un organisme de formation, pour une intervention sur l'ESS
 - Par un journaliste souhaitant réaliser un reportage sur l'ESS en Bretagne

6.2. PROLONGER LES RENCONTRES AVEC LES PARTENAIRES PUBLICS

Les collectivités locales (communauté de communes CIDERAL, communauté de communes Hardouiniais Mené et la commune du Mené), le Conseil Départemental et bien sur le Conseil Régional ont été des partenaires impliqués tout au long de cette étude de préfiguration. Le travail de mobilisation ne s'arrête pas avec la fin de l'étude de préfiguration, et des présentations des travaux et des résultats conduits dans le cadre de l'étude de préfiguration sont prévues pendant les mois de juillet et septembre :

CIDERAL	CCHM	Commune Le Mené	Conseil Départemental
Rencontres individuelles	Rencontres individuelles	Rencontres individuelles	Rencontres individuelles
Présence aux Comités de Pilotage,	Présence aux Comités de Pilotage,	Présence aux Comités de Pilotage,	Présence aux Comités de Pilotage,
Participation aux ateliers organisés dans le cadre de la mission	Participation aux ateliers organisés dans le cadre de la mission	Participation aux ateliers organisés dans le cadre de la mission	Participation aux ateliers organisés dans le cadre de la mission
Présentation de l'ADESS Centre Bretagne début septembre au conseil communautaire	Présentation de l'ADESS Centre Bretagne le 5 juillet au conseil communautaire	Présentation au Bureau Municipal début septembre	Présentation de l'ADESS Centre Bretagne à Marie Christine Cottin

6.3. AVANCER AVEC LES AUTRES PAYS

Les rencontres avec les territoires limitrophes se poursuivent

- une rencontre avec le **Pays de Saint Briec** le 17 mai a permis de poser un état des lieux des actions et projets engagés et de dessiner les nombreuses pistes de partenariats et d'actions croisées pouvant être engagées entre les deux territoires. Des mutualisations de moyens ont également été évoquées, notamment autour de l'idée d'un espace partagé à Moncontour,
- une nouvelle rencontre a eu lieu avec le **Pays de Ploërmel**, entre les deux Conseils de Développement. Si la mutualisation de moyens apparaît plus difficile, des pistes d'actions sont d'ores et déjà évoquées (rencontres régulières sur l'innovation en milieu rural, échanges d'expériences, partage de réflexions, ...)
- Le 20 juin, nous sommes également allés à la rencontre des acteurs ESS du Pays de Pontivy. La dynamique engagée sur le Pays Centre Bretagne pourrait impulser une nouvelle tentative de structuration d'un pôle ESS sur le **Pays de Pontivy**. A ce stade, toutes les hypothèses de mutualisation sont à étudier, et la volonté des acteurs de l'ESS que les deux territoires travaillent ensemble est clairement exprimée. Un travail commun est envisagé dans le cadre du Mois de l'ESS sur le portage d'une action par des acteurs ESS de nos deux territoires.

6.4. PREMIERS TRAVAUX SUR UN BUDGET PREVISIONNEL

Quel pourrait être le budget prévisionnel de l'ADESS pour les exercices 2017 à 2019 ? Nous nous sommes essayés à l'exercice dans le cadre de l'étude de préfiguration, avec toutes les précautions indispensables à ce stade, et notamment sur

- quelle sera la politique régionale de soutien aux pôles ESS à partir de 2017 ? les conventions arrivent à terme à la fin de l'année 2016, et les orientations politiques ne sont pas encore définies pour les prochaines années,
- quel sera le lieu dédié à l'ADESS ? l'étude de préfiguration a montré la pertinence d'un lieu partagé entre l'animateur ESS et les autres chargés de mission intervenant à l'échelle du Pays Centre Bretagne (la chargée d'études travaillant sur l'étude de

préfiguration a été hébergée pendant toute la durée de la mission dans les locaux du Pays Centre Bretagne),

- quelle stratégie de mutualisation avec d'autres territoires ? les contacts sont aujourd'hui extrêmement intéressants avec le Pays de Pontivy et le Pays de Saint Briec. Si d'ores et déjà des pistes opérationnelles se dessinent, des pistes de mutualisation de moyens sont également envisageables.

A partir des missions socles que portent les pôles ESS dans les autres territoires, nous avons donc esquissé un premier budget prévisionnel de l'ADESS Centre Bretagne :

Budget prévisionnel ADESS Centre Bretagne

CHARGES	2 017	2 018	2 019	PRODUITS	2 017	2 018	2 019
Achat (fournitures, documentation...)	500	300	300	Adhésions des membres	1 000	1 500	1 900
Impôts et taxes	200	200	200	Produits de prestations de services	0	2 000	2 600
Réceptions	1 500	1 500	1 500	Recettes de manifestations	100	200	500
Déplacements et missions	2 000	2 000	2 000	Total ressources propres	1 100	3 700	5 000
Affranchissements et téléphone	500	500	500	Conseil régional	35 000	35 000	35 000
Frais bancaires	100	100	100	EPCI	10 500	15 000	15 000
Rémunération du salarié permanent (salaire + cotisations + congés payés) * embauche au 2 janvier 2017	33 300	44 400	44 400	Total subventions d'exploitation	45 500	50 000	50 000
Indemnité stagiaire/service civique	0	2 000	3 000	Appels à projets et expérimentation	0	2 500	2 500
Formation professionnelle	1 000	2 000	2 000	Financements Leader	0	3 000	3 000
Dotation aux amortissements	200	200	200	Total financement aux projets	0	5 500	5 500
Total fonctionnement	39 300	53 200	54 200	Temps bénévole	2 000	2 000	2 000
Création d'un site internet + maintenance	1 500	300	300	Mise à disposition d'un local & charges	3 000	3 000	3 000
Identité visuelle (création d'un logo)	200	0	0	Total produits non monétaires	5 000	5 000	5 000
Supports de communication	1 000	1 000	1 000	Total produits	51 600	64 200	65 500
Mois de l'ESS	4 000	4 000	4 000				
Total actions	6 700	5 300	5 300				
Administration de l'ADESS Centre Bretagne	2 000	2 000	2 000				
Mise à disposition d'un local & charges	3 000	3 000	3 000				
Total charges non monétaires	5 000	5 000	5 000				
Total charges	51 000	63 500	64 500				

6.5. UNE SUBVENTION REGIONALE POUR FINALISER LA CREATION DU POLE

A l'occasion d'une rencontre avec Anne Patault, vice présidente du Conseil Régional en charge de l'innovation économique et sociale, le 18 avril à Rennes nous avons pu présenter l'avancée de nos travaux sur le pôle ESS en Centre Bretagne. Le Conseil Régional a alors proposé une rallonge budgétaire pour finaliser la création du pôle de développement de l'ESS, et pouvoir s'appuyer sur un pôle structuré à la fin de l'année 2016 dans le Centre Bretagne.

Un nouveau calendrier opérationnel a été établi comme suit, avec pour objectifs

- de rédiger les statuts et créer l'association porteuse avant la fin de l'année,
- de prolonger le travail de communication et d'information auprès des partenaires et des acteurs sur la démarche engagée,
- de monter les dossiers de subvention, candidature, ... pour être opérationnels début 2017
- de conduire les premières actions (notamment le mois de l'ESS) du pôle.

